This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

F
1054
B37
D3

A 402799

GENERAL LIBRARY
UNIVERSITY OF MICHIGAN
ARTES · SCIENTIA · VERITAS
1817

NOTES

SUR LA PAROISSE DE

ST-FRANÇOIS DE LA BEAUCE

Par l'abbé BENJ. DEMERS.

QUÉBEC
IMPRIMERIE C. DARVEAU

1891

F
.B37
D3

NOTES PRÉLIMINAIRES

—

Le nom de "*Nouvelle-Beauce*" a été donné à cette partie du Bas-Canada, située à environ dix lieues au sud de Québec, et s'étendant, le long de la rivière Chaudière, vers la frontière américaine, dans le Maine. Ce nom, vraiment significatif, lui a été donné en souvenir de ce petit coin de la France, célèbre par la fertilité de ses terres, qui portait le nom de "*Beauce*"

et qui a fourni au Canada-français plusieurs de ses hardis et entreprenants colons.

Ce territoire portait aussi autrefois le nom de *Santigan* ou *Sartigan* selon les anglais. C'est un nom évidemment d'origine sauvage, dont nous ne connaissons point, d'une manière certaine, l'étymologie et qui, dans les vieux actes de notaires ou autres, s'écrivait comme suit : *Mésakigant*, *Asakigant*, *Méchakiganne*, *Kekakkan*, *Satigan*, *Satikant*, *Santigan*. Le peuple, croyant sans doute, que c'était le nom d'un *saint*, disait : Saint-Igan, de même qu'il disait : *St Morissette* pour *Somerset*, et *St Roustaud* pour *Sarasto*.

La " Nouvelle-Beauce " commença a être colonisée un peu après 1700 ; mais son sol était foulé depuis longtemps par des bandes de sauvages Abénaquis, Montagnais ou autres.

L'histoire nous apprend que le Père Druillettes, jésuite, partit de Sillery le 24 août 1646, et remonta, le premier, la rivière Chaudière jusqu'à Kennébec. La rivière Chaudière était en effet la grande voie de communication des peuplades de la forêt qui voyageaient entre Québec et les lieux connus sous le nom de " Nouvelle-Angleterre." Ce fut cette route que prit Arnold en 1775 pour descendre à Québec avec ses soldats.

La vallée de la Beauce est renommée au loin par la beauté de son site, le caractère particulier de sa population presque exclusivement canadienne-française et la fertilité de ses terres. " Il est peu de sites en Canada, dit un auteur, qui, pendant la belle saison, donnent une plus haute idée des ressources agricoles, que les quatre paroisses semées, à la suite les unes

des autres, sur les deux rives de la rivière Chaudière : St-George, St-François, St-Joseph et Ste-Marie. (Lemoine — Album du Touriste, page 167).

La poésie a aussi prêté sa voix pour célébrer les beautés de la vallée de la Beauce. En 1882, le barde de St-François, M. W. Chapman, dans l'un de ses moments les mieux inspirés, faisait entendre les accents suivants :

" LA BEAUCE "

C'est un sol crevassé par des chocs volcaniques,
Où partout l'eau thermale a lancé maint trésor,
Un pays sillonné de torrents frénétiques
Qui roulent dans leurs flots du platine et de l'or.

De blancs filons de quartz, aux reflets électriques,
Font à ses fiers sommets un flamboyant décor :
Le blé croît à foison sur ses plateaux féériques,
Et l'écho de ses lacs sonne comme le cor.

J'adore cet Eden de coteaux et de landes,
Ce frais Eldorado, tout peuplé de légendes,
Où je vois rayonner mon village natal ;

J'aime ses laboureurs pleins d'ardeur et de force,
Car, comme le roc voile un précieux métal,
Ils cachent un cœur d'or, sous une rude écorce.

C'est de la paroisse de St-François dont nous voulons nous occuper dans les pages qui vont suivre, et nous laisserons à d'autres le soin de glaner dans l'histoire des autres paroisses de la Beauce. Ce n'est pas aussi une histoire *proprement dite* que nous nous proposons de retracer, nous voulons seulement jeter sur le papier quelques notes qui réuniront des fragments épars ça et là et qui pourraient se perdre. En d'autres termes nous voulons arracher à l'oubli ces *petits riens* souvent peu intéressants pour la masse du peuple en général, et qui sont cependant dans la formation et

le développement de nos paroises canadiennes, de la plus grande utilité pour l'historien. Comme l'abeille, nous butinerons à droite et à gauche et nous dirons ce que la paroisse de St-François de la Beauce peut présenter de plus intéressant non-seulement pour les habitants de la dite paroisse, mais aussi pour les amateurs de l'histoire de notre pays. Nous renverrons dans un *appendice* certains documents qui n'auront point trouvé place dans le corps de notre récit.

PREMIÈRE PARTIE

—

La seigneurie de Rigaud-Vaudreuil. — Ses ressources agricoles et minières. — La famille De Léry. — Les censitaires.

I

L'histoire de la paroisse de St-François, " en la Nouvelle-Beauce," n'est autre que l'histoire de la seigneurie de Rigaud-Vaudreuil. Cette paroisse, en effet, a compris pendant longtemps toute l'étendue de cette seigneurie ; c'est ce que déclare l'érec-

tion canonique de cette paroisse, le 9 octobre 1835, et c'est ce que confirme l'érection civile, le 4 novembre 1850. Ce n'est qu'en 1871, qu'une certaine lisière de terrain, assez peu considérable, mesurant 21 arpents de front sur 125 arpents de profondeur, en a été détachée et annexée à St-Victor de Tring.

La seigneurie de Rigaud-Vaudreuil comprend une étendue de terre d'environ neuf milles de front, de chaque côté de la rivière Chaudière, sur environ douze milles de profondeur ; bornée au nord - est, partie par le canton de Cranbourne ; au nord-ouest par la seigneurie de Fleury ou de St-Joseph ; au sud-ouest par le canton de Tring, et au sud-est, partie par la seigneurie d'Aubert Gallion et partie par la seigneurie d'Aubin de Lille dans St-George.

Comme on le voit, la grande et belle rivière Chaudière qui sort du lac Mégantic et va se jeter dans le fleuve St-Laurent, un peu en haut de Québec, après avoir parcouru une distance de 110 milles, traverse, sur une longueur de neuf milles, la seigneurie de Rigaud-Vaudreuil ou la paroisse de St-François. Paisible en général pendant l'été, terrible et menaçante quelquefois au printemps lors de la débâcle des glaces, elle y enserre dans son sein, dix-neuf belles îles dont les unes sont d'une grande valeur, et à environ un mille au dessus de l'église, elle se trouve rétrécie par les élévations des rives qui ne lui laissent qu'un passage assez étroit sur un roc

"*Crevassé par des chocs volcaniques,*"

et connu depuis longtemps sous le nom de "*Rapide du diable.*" A droite

coulent les rivières *du Bras* et *du Moulin*, et à gauche, les rivières *des Plantes* et *Gilbert*, célèbres, surtout les trois dernières, par la découverte des parcelles d'or dont elles émaillaient leur fond cristallin, sans compter grand nombre de ruisseaux plus ou moins importants des deux côtés de la rivière. N'oublions pas aussi de mentionner, sur les hauteurs, plusieurs beaux lacs qui servent de réservoirs aux rivières, et dans lesquels se meut le poisson, entre autres les lacs *Rond*, *Raquette*, *Volet*, etc.

II

Les terres contenues dans les douze lieues superficielles de la seigneurie sont de deux espèces : les terres de fonds sur les bords de la rivière Chaudière et les terres des hauteurs. Il y a,

il est vrai, certains endroits assez montagneux, mais en général on peut dire que la terre est cultivable sur tous les points de la seigneurie. C'est ce que l'observateur attentif pourra voir facilement en parcourant les vingt huit *rangs* ou *concessions* de la paroisse. Ces terres dont grand nombre cependant sont loin d'être cultivées suivant les règles de l'art moderne, ont déjà produit, en certaines années, 80,000 minots de grains, tels que l'avoine, le blé, le sarrasin, l'orge et les pois. L'élévage des bêtes à cornes, des chevaux, des moutons y est en grand honneur. La fabrication du beurre et du fromage rapporte de beaux profits ; il en est de même de l'élévage des porcs, des volailles, des dindes, etc. Les habitants y fabriquent aussi beaucoup de sucre d'érable ; mais c'est en

grande partie dans des érablières qu'ils possèdent en dehors de la seigneurie.

III

Il est une autre source de richesse propre à tenter l'imagination d'un grand nombre, c'est l'exploitation des minéraux, de *l'or* surtout ; exploitation qui a fait fureur il y a quelques années et qui, aujourd'hui considérablement ralentie, devra reprendre avec vigueur, si les *capitaux* arrivent, les capitaux, ce nerf de la guerre et de bien d'autre chose !

Un rapport publié en 1885 par le département d'agriculture à Ottawa, mentionne à St-François, une couche de minerai granulaire (fer) de 45 pds. de large, une veine de minerai de plomb qui a donné 37 oz. d'argent par

tonne ; il parle du Sulfure arsénique de fer qui contient environ 45% d'arsenic bien cristallisé de galène argentifère dans un filon de quartz ; mais il parle surtout de l'or qui se trouve sur les terrains d'alluvions des rivières *Gilbert* et *des Plantes*, au *Rapide du diable* sur la Chaudière, etc., et qui existe aussi en quantité considérable dans le quartz.

D'après M. W. Chapman qui a publié en 1881 une brochure sur " *les mines d'or de la Beauce* " la découverte de l'or remonte à 1846. C'est une jeune fille nommée Clotilde Gilbert qui ramassa sur le sable de la rivière Gilbert le premier morceau d'or, une pépite (nugget) qui était de la grosseur d'un œuf de pigeon. " Mon père, dit-elle plus tard à M. Chapman lui-même, m'avait envoyé un dimanche matin chercher un che-

val au champ pour aller à la messe, et en voulant traverser la rivière, j'ai aperçu sur le bord de l'eau quelque chose qui brillait. Je l'ai ramassé pour le montrer à papa. Je ne croyais pas que ce caillou jaune ferait faire tant de tapage."

Ce n'est qu'en 1862 que l'exploitation commença à se faire sur une grande échelle par les compagnies qui se formèrent.

Il est difficile de donner exactement le chiffre total du rendement aurifère dans cette partie de la division de la Chaudière, vû que les rapports sont incomplets ; voici cependant pour quelques années, certains montants de rendement annuel qui pourront en donner quelque idée :

En 1867.....$31,000
" 1868..... 25,000
" 1877..... 12,057

En 1881..... 56,661
" 1884..... 8,720
" 1886..... 3,981

On croit généralement que la récolte générale de l'or de la Beauce, qui vaut à peu-près $17.50 l'once, a depassé un million pendant vingt cinq ans.

Que dire maintenant de l'ardeur avec laquelle on se mit à la recherche de l'or, surtout lorsque l'expérience démontra la richesse du sol ? Ici nous laisserons un spirituel touriste nous dire cela.

" C'est vraiment frappant, dit-il, de voir l'impulsion que la découverte et l'exploitation du précieux métal ont communiqué à St-François. L'on ne voit que résidence de mineurs, auberges de mineurs ; la voie publique est creusée sous vos pas, *tunellée* en différents endroits par les

chercheurs d'or. Vous roulez, Dieu sait, sur combien de millions : poussière d'or, or en lingots, or dans le quartz ; à vos côtés, là haut sur la montagne, sous vos pieds, de l'or partout. Votre œil tente-t-il de mesurer les profondeurs d'un ravin tout bouleversé comme par l'effet d'un tremblement de terre ? Qu'est-ce que celà ? Vous demandez à votre charretier.— Des excavations de mines, monsieur, dit-il.—Bientôt vous remarquez de vastes travaux dans le lit de la rivière même. Qu'est-ce, dites vous ? Des excavations de mines, monsieur. Ici c'est un petit château en pierre sur la rive ; — la résidence des directeurs de la compagnie, vous dit-on. Là c'est un vaste moulin à broyer le quartz. Plus tard, vous franchissez successivement les deux rivières aurifères ; la rivière *Gilbert* d'abord et un peu plus loin la rivière *Famine*.

Heureux coquins de la Beauce qui possédez ces deux Pactole dont l'onde abrite des lingots valant jusqu'à $410.00 !" (Album du Touriste, page 168 et 169).

Lors de la *fureur de l'or*, on écrivait au Curé de St-François, — devenu l'Eldorado du Canada, — pour lui demander si c'était vrai que l'on y ramassait l'or avec une pelle. Il aurait pu répondre. "Oui, c'est ce qu'on fait certains mineurs improvisés, — des cultivateurs — qui avec la pelle et le plat de fer blanc pour laver le gravier, ramassèrent, dans une seule journée, 72 onces d'or et durant l'espace de huit semaines, réalisèrent la somme de $7550.00. Mais pour l'exploitation en grand des terrains aurifères situés quelquefois à 80 pieds de profondeur, s'il faut la pelle pour creuser les puits (Shafts),

il faut aussi des pompes pour enlever l'eau et d'autres instruments souvent très-dispendieux. Et si l'or est emmagasiné dans le quartz, il faut de puissantes machines pour le broyer."

Depuis quelques années, les travaux pour la recherche de l'or ne sont point considérables. Le broyage du quartz, qui a toujours été considéré par les mineurs comme donnant les rendements plus certains et même plus profitables, a été arrêté. Il ne se fait qu'un peu de *lavage* de l'or sur la rivière *Gilbert* et sur la rivière *du Moulin*. Sur cette dernière rivière, a environ un mille de l'église St-François, la société McArthur et Coupal a frappé un filon qui prometterait de beaux revenus, s'il était exploité sur une échelle un peu considérable.

On croit toujours qu'avant longtemps, les capitaux aidant, un nouveau réveil se fera, et que l'exploita-

tion de l'or dans ce sol de St-François qui en contient des millions (la preuve a été faite !) reprendra sur une base plus sûre et aussi plus durable.

IV

Disons quelques mots, comme il le convient, de ceux qui ont occupé la seigneurie de Rigaud - Vaudreuil comme propriétaires depuis le commencement ; c'est là certainement l'une des parties les plus importantes dans l'histoire de St-François de la Beauce.

La seigneurie de Rigaud-Vaudreuil a été concédée, le 23 septembre 1736 par le gouvernement français, au Sieur Fleury de la Gorgendière, agent de la compagnie des Indes, a *titre de fief et seigneurie avec haute, moyenne et basse justice, droit de pesche et de traite avec les sauvages*, et le 8 décembre 1737, le Sieur Fleury de la

Gorgendière l'échangea pour celle de St-Joseph avec son beau-frère le Sieur Pierre Rigaud de Vaudreuil, capitaine d'une compagnie d'infanterie, lequel avait aussi, à la date du 23 septembre 1736, reçu en fief la susdite seigneurie de St-Joseph. Le Sieur Pierre Rigaud de Vaudreuil devint donc acquéreur et possesseur de cette seigneurie de St-François de la Beauce et dès lors cette seigneurie porta le nom de *Rigaud-Vaudreuil.* Il devait cependant, pour mieux dire, la posséder en compagnie de son frère Pierre François Rigaud de Vaudreuil, gouverneur de Montréal, parceque, dès 1739, on voit des actes de concession de terre faite par le Sieur François Rigaud de Vaudreuil.

La famille Chartier de Lotbinière posséda la seigneurie depuis 1763 jusqu'au 11 mars 1772, et alors, à cette date, la dite seigneurie de

Rigaud-Vaudreuil passa, pour y rester, entre les mains de l'une de nos plus célèbres familles canadiennes, la famille de Léry, dans la personne du Sieur Joseph Gaspard Chaussegros de Léry, fils de Gaspard Chaussegros de Léry, écuyer, chevalier de l'ordre militaire et royal de St-Louis, ingénieur en chef de la Nouvelle-France et de Dame Marie Le Gardeur de Beauvais. Entré de bonne heure dans le génie, Joseph Gaspard de Léry égala, si même il ne surpassa pas son père. " Homme de science et de main, dit Bibaud, il fut à la fois ingénieur, savant et intrépide guerrier." Né le 20 juillet 1721, il se maria, le 24 septembre 1753, avec *Delle* Marie-Louise Madelaine de Brouage, dont la beauté est restée célèbre. Il mourut à Québec, le 11 décembre 1797.

Sur ses dix - huit enfants dont onze moururent en bas âge, Charles-

Etienne fut celui qui devint seigneur de Rigaud-Vaudreuil, né à Québec le 30 septembre 1774, il épousa en 1799 *Delle* Marie-Josephte Fraser, fille de l'honorable Fraser, l'un des Juges du Banc du Roi, à Montréal. Dans la guerre de 1812, il prit une part active à la défense de son pays et plus tard il parvint aux premières charges. Il mourut le 17 février 1842.

De son mariage avec *Delle* Marie-Josephte Fraser il avait eu sept enfants dont quatre moururent assez jeunes.

Charles-Joseph et Alexandre-René occupèrent successivement la seigneurie *de Rigaud-Vaudreuil.*

Charles-Joseph (Monsieur-Charles, comme l'on dit encore à St-François), né à Québec, le 3 septembre 1800, était dans sa 63*ième* année, lorsque la mort l'enleva, le 4 février 1864, à

l'affection de sa famille et de ses nombreux amis. Il a été inhumé dans l'église de St-François. Au delà de 3000 personnes étaient accourues pour lui rendre un dernier tribut d'affection et d'estime. " Après avoir passé avec honneur et succès, la première et la plus longue partie de son existence au service de son pays dans la même carrière que celle parcourue par son père, il abandonna la vie publique, pour aller résider dans sa seigneurie, afin d'en favoriser l'avancement et la colonisatian..... Mr de Léry fut à plusieurs reprises sollicité de rentrer dans la vie publique, mais jamais il ne voulut y consentir. Il préféra consacrer ses loisirs à obliger ses censitaires qui le respectaient comme un père, et allaient toujours soumettre à son arbitrage les petites difficultés qui s'élevaient entr'eux. Sa fortune, ses

connaissances étendues et variées, mais surtout son urbanité, son affabilité lui rendaient cette tâche facile et agréable, et tous ceux qui venaient le consulter et lui soumettre leurs différents, retournaient chez eux satisfaits de ses décisions. Il ne put néanmoins toujours résister à la volonté respectueuse de ses concitoyens qui deux fois, malgré lui, l'élirent maire de St-François et préfet du Comté de Beauce, poste qu'il occupait lors de son décès....? " Journal de Québec", fév. 1864.

Il fut remplacé dans la seigneurie par son frère Alexandre-René Chaussegros de Léry, avocat, qui était né le 28 mars 1818, et qui en 1844 avait épousé *Delle* Catherine - Charlotte Couillard fille de l'honorable Antoine Gaspard Couillard, écuyer, médecin, membre du Conseil Législatif, et descendant de l'illustre Guillaume Couil-

lard, l'un des premiers pionniers de la colonie française à Québec.

L'honorable Alexandre - Réné Chaussegros de Léry avait été membre du sénat à Ottawa, et à sa mort arrivée le 19 décembre 1880, il était Conseiller Législatif depuis plusieurs années. " A un physique imposant et à des manières distinguées on reconnaissait en lui un rejeton de l'ancienne noblesse. Doué d'un excellent cœur, Mr de Léry était sans ostentation le bienfaiteur des pauvres, tant à la ville que dans ses seigneuries où sa charité se manifestait si abondamment." Non-seulement son cœur était généreux, mais il était aussi droit et sincère. " La sincérité de cœur, d'actions et de paroles était regardée par Mr de Léry comme un devoir rigoureux et pour l'accomplir dans toute son étendue, il ne se permettait jamais un mot qui n'expri-

mât la vérité. Un sens droit, des expressions simples, tel était son langage." (*Le Courrier du Canada*, déc. 1880).

Sa digne épouse s'est éteinte à Québec, le 28 novembre 1888, à l'âge de 70 ans, et ses funérailles ont eu lieu à St François, le 6 décembre suivant. " La population entière s'était rendue, comme un jour de dimanche, pour former le cortège funèbre, et accompagner à sa dernière demeure, celle qui, par ses délicates vertus, son désintéressement et sa générosité, avait su gagner l'estime et l'affection de tous.

" Depuis la mort de son mari, madame de Léry, en sa qualité d'usufruitière, avait la jouissance et l'administration des biens de la famille ; elle a donc eu à continuer en son nom, ces relations diverses depuis si longtemps existantes avec les citoyens

de St-François et elle a su les continuer aussi complètes et aussi amicales que ses devanciers. Longtemps aussi St-François gardera le souvenir de cette grande et vénérable dame, rejeton d'une noble race qui a su si bien à la fois maintenir la dignité de sa position et de son titre de chef de famille, et conserver au nom des de Léry sa grande réputation de bonté et de générosité. On se rappellera longtemps aussi que cette femme du grand monde, sous des dehors froids et sévères, cachait un cœur de Sœur de Charité et que les pauvres l'appelaient leur mère..

"Le vaste temple de St-François était tout drapé de noir, semblant, pour ainsi dire, porter le deuil de sa généreuse bienfaitrice." (*L'Electeur*, 10 déc. 1888).

Un an avant sa mort, Madame de Léry avait fait présent à l'église de

St-François d'un splendide ostensoir d'une valeur d'au delà de $150.00. Et quelque temps auprès sa mort, la Fabrique de St-François, en considération des services rendus et des dons faits à l'église de cette paroisse par la famille de Léry, a déclaré vouloir laisser, sans aucune charge quelconque, à la dite famille, tant qu'elle demeurerait propriétaire de la seigneurie de Rigaud-Vaudreuil, l'usage du banc occupé dans l'église par la dite Dame de Léry, en même temps qu'elle adressait aux héritiers ses plus sincères condoléances, à l'occasion du décès de celle qui était considérée comme bienfaitrice insigne de cette église.

Les enfants de l'honorable Alexandre-René Chaussegros de Léry sont au nombre de sept, dont quatre sont décédés :

Charles-William-Alexandre né en 1844 et décédé quatre ans après. ;

Jean-Gaspard né en 1846 et décédé en 1848 ;

Catherine - Josephte - Louise née en 1847, mariée à l'honorable Juge R. Alleyn, et décédée en 1885 ;

Corinne-Marie-Eliza née en 1849 ;

William-Henri Brouage né en 1851, et marié à *Delle* Kate Rowan. Il est avocat, et il réside à St-François, dans le manoir seigneurial : il a été, pendant plusieurs années, maire de St-François et préfet du Comté de Beauce ;

Gustave-George-Fraser né en 1853 et marié à *Delle* Gertrude Forest. Il est noatire et réside à Québec ;

Louis - Charles - Alexandre Chaussegros né en 1855, marié à *Delle* Marie-Louise Cumming et décédé en 1882. Il était médecin

Maintenant une nouvelle génération commence à arriver et il est a croire que les héritiers masculins de cette nouvelle génération ne manqueront pas pour perpétuer le nom des de Léry et pour marcher sur les traces de leurs dignes ancêtres.

Les membres de la famille de Léry, a part quelques exceptions, habitaient généralement la ville de Québec. Mais ils aimaient, comme ils le font encore, à passer la belle saison à St-François. Ses représentants ont d'abord logé au moulin seigneurial, bâti sur la rivière *du Moulin*, à son embouchure, puis dans la suite, ils ont résidé dans une maison à quelque distance de l'église.

L'honorable Alexandre de Léry acquit plus tard la maison de la compagnie des mines, *au rapide du diable*, et quand elle fut brûlée en 1871, il

fit bâtir la grande et solide maison entourée de beaux arbres qui est la demeure actuelle de M. William de Léry. Deux autres jolis *cottages* reçoivent les autres membres vivants de la famille de Léry pendant la belle saison.

V

Il n'entre pas dans notre plan de parler longuement des rapports des seigneurs de Rigaud-Vaudreuil avec leurs censitaires, des droits les premiers et des obligations des derniers. Nous le dirons, sans hésitation, ces rapports ont toujours été excellents. " Plus à St-François, qu'en aucun autre endroit de la province peut-être, ont subsisté et subsistent encore les relations anciennes entre seigneurs et censitaires, et si la famille de Léry a toujours et en toutes circonstances

tembre 1739, et il est passé " *à titre de cens et rentes seigneuriales, proffits de lots et rentes, saisine et amende quand le cas y écherra, suivant la coutume de Paris suivie dans ce pays.*" Il accorde au preneur " *le droit de pesche, de chasse et traite avec les sauvages du lieu,*" et cela "*seulement sur et au devant de l'étendue de la présente concession, ensemble le droit de colombier à pied et boulin* (trou de pigeon).... Et il l'oblige :

1° *A douze livres, six chapons gras et vifs ou quinze sols pour chacun des dits au choix du dit seigneur concédant, et deux sols de cens pour toute la dite concession, monnaye de ce jour, le tout argent de France, et de rente foncière annuelle et perpétuelle, payable par chacun an à toujours, au jour de la fête de St Martin, onze novembre de chaque année ;*

2° *A ne pouvoir cèder ni transporter*

la présente concession à aucune communauté ni gens de main morte à peine de nullité ;

3° *A faire porter ses graines moudre au moulin de la dite seigneurie, citôt qu'il y en aura un, sinon toujours tenu de payer le droit de mouture ;*

4° *A faire bâtir incessamment sur la dite concession une maison habitable, l'entretenir et maintenir en bon état ;*

5° *A faire défricher sur cette dite concession....*

Et les réserves faites par le seigneur sont :

1° *La faculté de retrait en cas de vente en remboursant à l'acquéreur le prix de la vente, frais et loyaux coûts ;*

2° *Tous les bois de chesne propres pour les vaisseaux de Sa Majesté, les mines, minières et minerau si aucuns se trouvent sur la dite présente concession ;*

3° *Tout le terrain convenable pour la construction et bâtisse des forts, places d'armes, magasins et ouvrages de Sa Majesté et ceux convenables pour tous les chemins publics.... Encore* d'ailleurs *tous les bois nécessaires et convenables pour la bâtisse de l'église, manoir seigneurial et moulin de la dite seigneurie de Vaudreuil.*"

Dans d'autres actes, il est parlé de *la journée de corvée*, de l'obligation *de planter un mai devant la maison seigneuriale* etc....D'ailleurs les actes de concessions de terres ont reçu plus ou moins de modifications suivant les circonstances depuis 1737 jusqu'en 1854, année dans laquelle la Législature racheta *la banalité, les lods et ventes* et autres droits, excepté les *cens et rentes* qui seuls restèrent à la charge du censitaire.

A St-François, pendant un siècle et demi, la bienviellance, la générosité,

la patience d'une part, la bonne volonté, le respect, la déférence d'autre part ont toujours suffi pour aplanir les difficultés qui ne manquent jamais de s'élever dans l'exécution des droits par les uns, et l'accomplissement des devoirs ou obligations par les autres.

Puisse cette harmonie continuer à subsister pour le plus grand bien matériel et religieux de la paroisse de St-François !

SECONDE PARTIE

—

Missionnaires. — Curés. — Vicaires. — Eglises. — Presbytères.—Evénements principaux.

I

LES MISSIONNAIRES DE LA BEAUCE

Les missionnaires Récollets, qui ont eu une bonne part dans la sainte œuvre de l'évangélisation de nos paroisses Canadiennes, aux premiers temps de la colonie, ont fait leur apparition dans la Beauce en 1737. Ce fut à la demande du Sieur Fleury

de la Gorgendière, seigneur de St-Joseph, qu'ils s'y rendirent. Ils furent, pendant quelques années, nourris par le seigneur et logés dans la maison du domaine de St-Joseph et celle du domaine de Ste-Marie, et c'est de là qu'ils dirigeaient leurs courses évangéliques sur les points de la Beauce, où le salut des âmes les appelait.

Voici les noms des missionnaires Récollets et de quelques autres prêtres séculiers qui ont évangélisé la Beauce pendant vingt neuf ans (1737-1766).

1° 1737 - 1743.

François Carpentier, récollet, arrivé en Canada le 24 juillet 1737 et nommé, la même année, missionnaire à St-Joseph de la Beauce. Il y demeura plus de cinq ans. Il fut ensuite missionnaire à Ste-Croix (1760-1766) et mourut en 1773.

2° 1743 - 1744.

Louis-Claude Amiot (frère Hyacinthe), récollet, ordonné le 23 septembre 1741. En 1747, il était aux Trois-Rivières et mourut le 3 mars 1776.

3° 1745 - 1747.

Pierre Leclair, prêtre séculier, né en 1687 et ordonné le 7 octobre 1714. Il desservit successivement le Cap St-Ignace, l'Islet, St-Valier, la Beauce et mourut à St-Valier en 1761, à l'âge de 74 ans. Son corps repose dans l'église de cette paroisse de St-Valier.

4° 1747 - 1750.

Joseph-Etienne-Féré-Duburon (frère Alexis), récollet, ordonné le 22 septembre 1742. Il fut missionnaire à la Beauce, au Chateau Richer, à Lévis et à l'Ange-Gardien. Il mourut en 1776.

5° 1750 - 1753.

Louise-Marie Bonaventure Carpentier, récollet, desservit Ste-Croix, la Beauce, Frontenac, etc. En 1754, il était aumônier au Détroit. Il mourut le 6 janvier 1778 à St-Nicholas.

6° 1753 - 1760

Louis-Alexandre-Constantin (frère Justinien) récollet, ordonné le 23 septembre 1741, fut missionnaire à St-Joseph de Lévis, puis à la Beauce ou il demeura 7 ans. Il mourut à St-Joseph de la Beauce, le 28 mars 1760, à l'âge de 44 ans, et fut inhumé dans l'église, par le frère Didace. Il était agent du seigneur de Vaudreuil à St-François, et c'est lui qui a donné son nom à la *route Justinienne* qui va de la rivière Chaudière à la rivière Etchemin, depuis Ste-Marie à St-Henri de Lauzon.

7° 1759 - 1760.

Claude Cliche, (frère Didace), récollet, né à Québec le 1er septembre 1710 et ordonné le 23 septembre 1741. Il mourut en 1780.

8° 1761.

Jean-Baptiste Gatien, prêtre séculier, né le 27 septembre 1719, fut successivement missionnaire à St-Jean Deschaillons, curé à Berthier, à Ste-Croix, à Lotbinière. Il ne resta que peu de temps, à la Beauce, en 1761. Il mourut le 10 mai 1785, à l'âge de 65 ans, et fut inhumé dans l'église de Lotbinière.

9° 1762 - 1766.

Claude Loiseau, (en religion, frère Théodore) fut ordonné le 21 décembre 1754. On le trouve à Beaumont, depuis novembre 1761 jusqu'en janvier 1762, et de là jusqu'en 1766, il exerce les fonctions de missionnaire à la Beauce. Il desservit ensuite

Ste-Croix et il mourut le 21 décembre 1788.

Le frère Théodore s'institule *missionnaire des trois paroisses de la Beauce*, St-Joseph, Ste-Marie et St-François d'Assises, et en 1765 il commence, le premier, à tenir à St-François, un régistre dans lequel sont inscrits vingt actes de baptêmes et sépultures. Jusque là, les régistres étaient tenus à St-Joseph seulement.

Le premier acte, à St-François, se lit comme suit :

Sépulture de Guillaume Létourneau { L'an mil sept cent soixante cinq, le vingt-cinq du mois de juillet, par moy missionnaire soussigné des paroisses de la Beauce, a été inhumé dans le cimetière de St-François d'Assises, le corps de Guillaume Létourneau agé d'environ cinquante huit ans, après avoir reçu les sacrements de l'église. La dite inhumation a été

faite en présence de Joseph Roy, Jean Rodrigue, Joseph Veilleux qui ont déclaré ne savoir signer, de ce requis, suivant l'ordonnance.

(Signé), F. THÉODORE R. M.

Dans tous les autres actes, le frère Théodore se dit missionnaire des trois paroisses de la Beauce.

L'acte de sépulture ci-dessus peut servir à noter plusieurs faits importants :

1° En 1765, on donnait déjà le nom de "*St-François d'Assises*" à cette étendue de terre comprise dans la seigneurie de Vaudreuil. Ce nom de *François* a dû naturellement s'imposer, par respect pour le seigneur de Vaudreuil qui portait ce nom de baptême, ou bien encore en souvenir du premier missionnaire qui portait le nom de François Carpentier. Il a été confirmé en 1784 par Mgr Briand,

Evêque de Québec, sur requête à lui présentée par Joseph Gaspard Chaussegros de Léry, chevalier des ordres militaires de St-Louis et nouveau seigneur de Vaudreuil, et ses censitaires. La lettre de l'Evêque déclare qu'il confirme " par les présentes la dénomination qu'on avait depuis longtemps donné à cette paroisse."

2° On voit déjà apparaître les noms des Roy, des Rodrigues, des Veilleux qui sont, avec ceux des Poulin, si répandus dans la Beauce.

3° Il est fait mention d'un cimetière, c-a-d. d'un terrain réservé pour les sépultures. Mais où était ce cimetière ? Où était la chapelle ou église destinée à réunir les fidèles ? Le cimetière était près de la chapelle bâtie (nous ne pouvons dire en quelle année), sur la propriété de feu Gaspard Bernard, à peu près à deux milles en bas de l'église actuelle et

sur le côté sud-ouest de la rivière Chaudière. La messe, sans doute, comme cela s'est fait ailleurs, avait été dite pendant quelque temps dans une maison privée ; mais on avait fini par organiser une chapelle pour la célébration du culte divin et c'est là que les offices religieux eurent lieu jusqu'en 1783. Le terrain qui était en possession des marguillers à cette date et qui comprenait un arpent de largeur sur quarante de profondeur, fut vendu à un nommé Jacques Paré.

Avec le frère Théodore, finit la liste des missionnaires qui, au nombre de neuf, sont allés porter les secours de la religion aux premiers colons de la "Nouvelle Beauce."

Les seigneuries de Ste-Marie, St-Joseph, et St-François avaient été concédées en 1736, et un an après, avec les hardis défricheurs qui allaient

se tailler un petit coin de terre dans cette belle partie de la Nouvelle France, le missionnaire, appelé par le seigneur et ses censitaires, le missionnaire arrivait.

II

CURÉS, ETC.

1° Révérend Messire J. M. Verreau.
1766 - 1783

Avec le Révérend Messire Jean-Marie Verreau, commence la liste des *Curés*, ou plutôt des *desservants*, parceque à cette époque, de même qu'il n'y avait point, dans la Beauce et même ailleurs, *de paroisses régulièrement organisées*, il n'y avait point de *curés proprement dits ;* mais pour nous conformer à la manière de parler du temps, nous conserverons les dénominations de *paroisses* et de *curés*.

Messire J. M. Verreau était né le

22 mars 1740 au Chateau-Richer, du légitime mariage de François Verreau et de Elisabeth Gagnon. Il avait reçu la prêtrise le 25 mars 1766, et cette même année il apparait dans la Beauce. Dans les régistres de St-François, il s'intitule *curé des trois paroisses* de la Beauce. Il résida à St-Joseph jusqu'en 1783.

A St-François, il a signé onze actes de baptêmes, mariages et sépultures, parmi lesquels on remarque les sépultures de quelques sauvages abénaquis, qu'il dit être du " *Village de St-François.*"

Comment ces sauvages Albénaquis qui originairement habitaient le Maine, le New-Hampshire, le Nouveau-Brunswick et une partie des côtes de la Nouvelle-Ecosse, se trouvaient-ils transportés dans la Beauce ? L'abbé Maurrault, dans son histoire des Abénaquis, nous l'apprend. Vers

1640, la nation Abénaquise fit un traité avec la nation Algonquine qui résidait au Nord de Québec et des Trois-Rivières et depuis, on vit toujours ceux deux nations unies pour combattre soit contre les Iroquois, soit contre les Anglais. Leur voie de communication était la rivière Chaudière et la rivière Kennebec. En 1679, les Abénaquis vaincus par les Anglais sur la rivière Kennebec, furent obligés de mettre bas les armes. Quelques-uns se soumirent aux Anglais ; d'autres se réfugièrent vers leurs frères de l'Acadie ; mais la plupart émigrèrent en Canada par la rivière Chaudière. Voilà pourquoi on les voit apparaître en grand nombre dans la "*Nouvelle Beauce*" ou pays de "*Santigan*", vers la fin du 17*ième* siècle. Ils étaient échelonnés par groupes plus ou moins considérables depuis le lac Mégantic

(Damisokantik) jusqu'à l'embouchure de la rivière Chaudière. Une mission Abénaquise, sous le vocable de St-François de Sales, fut d'abord établie par les Jésuites en 1683 au Saut de la Chaudière, non loin de son embouchure, puis transférée en 1700 à St-François du Lac, en haut de Trois-Rivières. Après l'établissement de cette dernière mission, beaucoup de sauvages Abénaquis étaient encore demeurés dans le haut de la rivière Chaudière, où ils avaient une mission connue sous le nom de Damisokantik (Lac Mégantic). M. de Vaudreuil conçut le projet de réunir ces sauvages à Bécancour, afin d'y former, comme à St-François du Lac, une digue contre les Iroquois, et il obtint à cet effet, en 1708, une concession du Baron de Portneuf, seigneur de Bécancour.

Cela n'empêcha pas un certain

nombre de Sauvages Abénaquis de demeurer le long de la rivière Chaudière, au moins pendant un certain nombre d'années. Ils devaient disparaître peu à peu, avec le temps, devant les *colons blancs* qui commençaient à peupler les seigneuries et qui arrivaient, plus nombreux avec la hache et la pioche pour ouvrir les terres. Aimant la vie nomade, ayant peu de goût pour la culture, vivant de chasse et de pêche, ces sauvages s'enfonçaient dans la forêt à l'approche de l'hiver, et au printemps les habitants de la Beauce les voyaient descendre, dans leurs canots d'écorce, sur les eaux de la Chaudière et camper ça et là, dans les iles et sur les bords de la rivière.

Ces sauvages étaient catholiques et dans les régistres de St-François, on voit des noms de sauvages apparaître jusqu'en 1820 et même au delà.

Messire Verreau, comme nous l'avons dit, desservait les trois paroisses de la Beauce. Mais en 1767, il cessa de tenir régistre à St-François, tout en continuant d'y aller dire la messe sur semaine. Il en donne la raison dans une note inscrite par lui-même dans les régistres de St-François. " A mon arrivée ici, écrit-il, je n'ai point trouvé d'autres régistres que ceux-ci commencés par le père Théodore, mon prédécesseur, sur lesquels j'ai continué d'y inscrire les mariages baptêmes et enterrements jusqu'au 20 juin 1767, Monseigneur l'Evêque m'ayant alors defendu de faire dans cette église aucune des fonctions curiales, excepté d'y dire la messe un jour de semaine, voulant que St-Joseph et St-François ne fissent plus qu'une même paroisse. Les régistres de St-Joseph ont servi pour les deux paroisses depuis ce temps là. En foi

de quoi, j'ai signé à St-Joseph le 3*ième* jour de juillet 1767.

(Signé) VERREAU, Ptre.

On était alors au lendemain de la conquête et le nombre des prêtres était assez peu considérable. D'ailleurs l'Evêque était fort mécontent des habitants de St-François parcequ'ils ne mettaient point à exécution les ordonnances faites par lui au sujet de la chapelle de la paroisse. Les habitants auraient aimé à avoir un curé résidant parmi eux, ou au moins, deux curés résidant dans la Beauce, et de plus il était question de changer le site de l'église pour la placer au centre de la seigneurie, à l'avantage du plus grand nombre. De là des misères, des menaces, des promesses qui n'étaient point mises à exécution, a tel point que l'Evêque écrivit à M. Verreau, en 1772, que *cette poignée de monde à St-François*

faisait plus de bruit et de menaces que tout le diocèse ensemble.

Les choses devaient rester ainsi jusqu'en 1783.

Il ne nous appartient pas de raconter au long l'expédition d'Arnold, en 1775, pendant l'administration de Messire Verreau ; ce récit est du domaine de l'histoire du Canada. D'ailleurs, à St-François, nous ne voyons aucun incident de cette expédition qui mérite mention spéciale. Parti de Boston le 13 septembre, il arriva à Ste-Marie le 5 novembre, et les soldats y firent bombances aux frais du seigneur Gabriel Elzéar Taschereau. Il dut passer à St François à la fin d'octobre. La troupe était réduite aux dernières extrémités par le froid, la fatigue ; les chemins étaient nouveaux et presque impraticables, surtout à cette saison de l'année. Souvent les soldats

durent passer dans l'eau jusqu'à la ceinture. Mais les journaux tenus par les officiers déclarent qu'ils étaient tous heureux d'arriver au premier établissement français ; là au moins ils pouvaient trouver quelque chose à manger. Dans la traversée des montagnes, ces pauvres Bostonnais avaient été obligés de se confectionner un potage avec un gros terre-neuve appartenant au capitaine Dearborn : potage et bouillon, entrailles y comprises, tout fut dévoré avec avidité. On avait prétendu que c'est de la chair d'ours, vû que le potage avait une teinte verdâtre. Les volailles et les porcs de la Beauce contribuèrent au soutien de ces désintéressés patriotes.

C'est à la suite de cette expédition que fut construit à St-François, à environ un mille de l'église actuelle, au nord-est de la rivière, un fort

assez considérable en bois, destiné (parait-il) à prevenir le retour d'une semblable invasion, ou bien encore à arrêter les déserteurs qui se sauvaient au delà des lignes.

Messire Verreau abandonna en 1783 le soin des paroisses de St-Joseph et St-François à un autre curé et il devint alors premier curé résidant de Ste-Marie. En 1785, il fut nommé curé de St-Thomas de Montmagny où il mourût le 19 août 1817, à l'âge de 78 ans. M. de Gaspé, dans *les anciens Canadiens*, dit de lui qu'il était d'un zèle inextinguible, aussi indulgent pour les autres qu'il était sévère pour lui-même (page 371).

2° Révérend M. J. M. Jean.

(1783 - 1785)

En 1783, avec le nouveau desservant, le *Révérend Messire Joseph-Maurice Jean, nommé curé de St-Joseph et de St-François*, tout commence à apparaitre sous un jour nouveau à St-François.

M. Jean était né à Québec, le 29 décembre 1753, fils de Maurice-Jean et de Marie-Marthe Bussières ; il était prêtre depuis trois ans quand il arriva dans la Beauce. Il se mit à l'œuvre et bientôt l'on vit s'élever à St-François, une nouvelle *chapelle* en bois assez grande pour contenir la population alors existante. On sent partout à la lecture des documents du temps qu'un réveil sérieux se fait. Les habitants semblent dis-

posés et, sous la direction du Sieur Joseph Gaspard Chaussegros de Léry, leur seigneur, qui est en même temps prodigué de son zèle et de sa générosité, ils veulent procurer la gloire de Dieu, d'une manière digne d'eux-mêmes dans leur paroisse. La nouvelle chapelle est pourvue de bancs, d'une chaire, de chandeliers, d'ornements pour les autels, du linge, en un mot, de tous les objets nécessaires au culte. Les comptes du marguiller en exercice de cette année, François Mathieu, le premier qui parait avoir rendu des comptes, portent le chiffre de la dépense a 1958 livres de vingt sols. Le dit marguiller avait un déficit de 382 livres !

Parmi les dons faits à la paroisse, à cette époque, nous aimons à signaler ceux qui sont dus à la générosité du Rév. Père Cazot, Jésuite de Québec, en outres, un *ornement noir complet*,

des *canons* d'autel, un *devant d'autel à double* face, *une boîte à hostie, une nappe et du linge* d'autel, *un voile de taffetas rose* pour saluts, un *chandelier argenté,* etc., le tout obtenu par l'entremise du seigneur.

La nouvelle chapelle n'était pas bâtie à la même place que l'ancienne. Le 5 septembre 1782, les marguillers avaient acheté d'un sauvage Abénaquis nommé Pierre Athanase Makatagondo, une terre de trois arpents de largeur sur quarante de profondeur située au sud-ouest de la rivière Chaudière, à peu près au centre de la seigneurie, là ou se trouve l'église actuelle.

Elle avait d'abord été concédée par billet en date du 3 juin 1777, à un nommé Pierre Guillon dit St-Eloye, puis vendu pour 720 livres, en 1781, à Pierre Athanase Makatagondo. Enfin cette terre avec l'ile

aux *hiboux* ou *kokokasso*, passait le 5 octobre 1782 entre les mains de la Fabrique de St-François, pour la somme de 1320 livres, d'après un papier dressé et écrit par Joseph-Augustin Belle-Isle, chirurgien, et signé par lui, comme agent du seigneur de Rigaud-Vaudreuil.

Au sujet de cette terre, le Sieur Joseph-Gaspard Chaussegros de Léry, seigneur de Rigaud-Vaudreuil a écrit lui-même dans un cahier dont il fit présent à la Fabrique pour les comptes de recette de dépense, ce qui suit, à la date du 20 septembre 1783 :

" Donné par le même (Joseph-Gaspard Chaussegros de Léry) le montant des lots et ventes de treize cent vingt livres sur une terre dite de St-Eloye que la Fabrique a acquise au sud-ouest de la rivière—qui a trois arpents de front sur quarante de profondeur, pour y placer l'église, presbytère, etc.,

etc. qu'ils ont gardé, et l'Isle-aux-Hiboux qu'ils ont vendu ; dont remise du tiers leur a été faite.

" Restant soixante et treize livres, dix sols, huit deniers que les dits tenanciers mettront au tronc de leur paroisse pour être employé aux ornements les plus nécessaires à leur église." L'Isle-aux-Hiboux dont il est fait mention, était située au pied du rapide, et a été vendu à un nommé Joseph Veilleux.

Et le onze janvier 1784, dans une assemblée des habitants de la paroisse réunis *pour donner leur avis touchant la terre susdite*, il a été déclaré, en présence de Louis Miray, notaire, que " *leur intention* avait toujours été et était que la dite terre resterait aux Curés desservant la dite paroisse pour en jouir comme bon leur semblera."

La chapelle construite en bois comme nous l'avons dit, était bâtie dans le bas du cimetière actuel, sur un terrain legèrement élevé au sud-ouest du chemin royal. Le cimetière était au sud-ouest de la chapelle. Il n'est pas fait mention de presbytère avant 1804. Le Curé de St-Joseph et de St-François, résidant à St-Joseph, devait loger, dans ses voyages à St-François, chez quelque particulier dans les environs de l'église.

Ici, au sujet du changement du site de l'église à St-François en 1783, nous ne pouvons nous empêcher de faire, en passant, une remarque faite d'ailleurs par plusieurs. En changeant le site de l'église, sans doute que l'on faisait pour le mieux dans le temps, puisque l'on fixait l'église dans le centre de la seigneurie, pour le plus grand avantage des habitants alors établis et disséminés sur les

points principaux de la dite seigneurie. Peut-être même qu'il était difficile, vû les circonstances, d'agir autrement. Mais aujourd'hui, après un laps de temps de plus d'un siècle, en considérant l'étendue de la paroisse avec ses 4000 âmes, on est porté à déplorer ce changement. Si l'église était restée là où primitivement elle était construite, une autre aurait déjà surgie, du dessus du *rapide* à l'endroit appelé " *Touffe de pin* ", en attendant une troisième dans les concessions du sud-ouest de la rivière et peut-être même une quatrième, avec le temps, dans les concessions du Nord-Est. Et on ne peut nier que la position de l'église au centre de la seigneurie, rendra toujours difficile la subdivision de la paroisse. Maintenant le fait est accompli ; nous n'avons qu'à laisser la Divine Providence arranger les choses pour sa plus grande

gloire et le bien moral et religieux des fidèles.

Le Révérend M. Jean ne demeura que deux ans à *St-Joseph et St-François*. En 1785 il devint Curé de Ste-Marie, puis successivement il desservit les Ecureuils, Contre Cœur, Ste-Geneviève, les Grondines et finalement Lotbinière où il mourut le 2 juillet 1811, à l'âge de 68 ans.

—

3° Révérend M. Antoine Lamothe.
1785 - 1810

Le Révérend Messire *Antoine Lamothe*, était lui aussi Curé de St-François et de St-Joseph, avec résidence à St-Joseph. Il a desservi St-François pendant vingt-cinq ans, seul ou avec l'aide des RR. MM. Louis Bédard (1795-96),(qui cependant s'intitule *Curé de St-François*,) François

Robin (1798-1802) et Louis Parent, (1803).

Né à Québec le 23 novembre 1759, il était fils d'Antoine Lamothe et de Marie-Louise Drolet et avait été fait prêtre le 15 août 1784. Il desservit Beaumont pendant un an avant de monter dans la Beauce.

La tradition nous le représente comme un homme d'une grande activité pour remplir les fonctions qu'il avait à exercer. Doué d'un caractère souple et ferme, actif, entreprenant, plein d'affabilité dans ses rapports avec les gens avec lesquels il se mêlait volontiers dans leurs fêtes intimes, Mr Lamothe a laissé un profond souvenir à St-François où il a beaucoup fait. L'éducation, à cette époque (en 1800), était peu répandue et ceux qui savaient signer leur nom pouvaient facilement se compter. Mr Lamothe était le curé de tous ; mais

suivant la parole d'un vieil habitant, il était le conseiller, l'ami, l'écrivain d'un grand nombre, son portrait conservé à St-François nous le montre avec une bonne figure ronde et pleine de vie, des yeux clairs et perçants, une physionomie où l'on trouve ensemble réunis la douceur et la fermeté et un certain air de franchise gauloise qui plait. En le voyant, on se dit involontairement : voilà le type du curé d'autrefois !

Mr Lamothe était l'homme capable d'entreprendre en 1803, la construction de la première église en pierre et d'un presbytère aussi en pierre, et de mener à bonne fin cette double entreprise, au milieu de grandes difficultés et de l'opposition d'un certain nombre d'habitants.

La requête de cent seize tenanciers (formant la majorité) adressée à l'Evêque de Québec pour la construction

de la nouvelle église en pierre de cent pieds de longueur sur quarante pieds de largeur, avec sacristie en pierre de vingt sept pieds de longueur, est datée du 20 juin 1802. Elle allègue " que l'église bâtie depuis plus de vingt ans, en bois, est devenue dans un état qui ne permet plus de la réparer, attendu que tout le corps *du bâtiment* menace ruine prochaine, que le dit édifice n'a été préservée depuis environ cinq ans des effets impetueux du vent, que par le moyen des étais qu'on a été obligé de mettre tout autour, sans lesquels ce bâtiment aurait été renversé. . . . . "

" Les suppliants, continue la requête, desirent donc de se procurer une église plus décente, plus solide et plus proportionnée au nombre des paroissiens qui augmente tous les jours. "

Il pouvait y avoir alors dans la

paroisse 180 familles et le *nombre augmentait*. Il fallait donc bâtir. On se mit à l'œuvre pour la construction de cette église en pierre, sous la direction de Mr. Lamothe. L'œuvre—qui fut loin cependant d'être un chef d'œuvre—s'accomplit par contribution volontaire des gens qui fournirent et transportèrent les matériaux, et firent la plupart des travaux. Comme à Charlesbourg, suivant ce que raconte l'historien de cette paroisse, à l'occasion de la construction de la première église, les comptes de dépense pour l'église de St-François mentionnent de temps en temps la petite *goutte de rhum* et la petite *lame d'eau-de-vie*, le tout destiné à mettre la belle humeur au cœur de l'habitant devenu maçon ou charpentier.

Le carré de l'église était peu élevé avec des fenêtres basses et un grand comble. Elle n'a jamais été complète-

ment terminée : la voûte était à soliveaux et n'a jamais été peinturée. Il y avait 130 bancs.

Cette église était bâtie au nord-est de l'église actuelle à peu de distance du chemin royal : il est encore facile d'en voir les fondations.

La cloche achetée par Mr Lamothe a été bénie par le Rév. Mr François Deguise, curé de Ste-Marie, le 6 août 1788. Le parrain avait été le Sieur Augustin Plante et la marraine Marguerite Renoux, épouse du Sieur Joseph Launière, capitaine au service de Sa Majesté Royale. Cette cloche qui pèse 195 livres se trouve aujourd'hui—après un siècle d'existence—dans le petit clocher qui couronne le rond-point de l'église actuelle.

Les travaux pour la construction du presbytère en pierre se firent à peu près dans le même temps que ceux de l'église.

Jetons maintenant, un coup d'œil sur les régistres des premiers temps de St-François : ouvrons le premier volume qui comprend vingt huit années (1783-1811) ; il est intéressant à plus d'un titre, car c'est là que sont les noms des chefs de familles les plus nombreuses à St-François et dans la Beauce en général : les Poulin, les Veilleux, les Bolduc, les Mathieu, les Roi, les Rodrigue, les Dayon, etc. Grand nombre de ces familles sont originaires de la Côte Beaupré et ont apporté avec elles et communiqué à leurs descendants dans la Beauce, cette aptitude naturelle dans la transaction des affaires, ces habitudes du travail, de l'économie poussée quelque fois aux dernières limites, ces goûts d'une vie rude et aimant à se contenter de peu pour arriver plus vite à posséder l'aisance ; caractères principaux que les observateurs ont re-

marqué dans la population de la Côte Beaupré.

Les trois-quarts au moins des actes contenus dans ce premier régistre ont été signés par Mr Lamothe. Il contient—pour vingt-huit ans—169 mariages, 1103 baptêmes et 486 sépultures. Sur ce nombre, il y a plusieurs baptêmes, mariages et sépultures de Sauvages Abénaquis.

Certains noms sont revêtus de *surnoms* qui sont seuls restés ou qui sont aujourd'hui complétement disparus. En voici quelques exemples :

Auclair dit Leclerc
Bonhomme dit Dulac
Cressac dit Toulouse
Dupuis dit Gilbert
Esquieret dit Labbé
Guérin dit Cotiche
Guérin dit St Hilaire
Hautbois dit St Julien
Lambert dit Champagne

Pepin dit Lachance
Pilet dit Jolicœur
Poirier dit Laurent
Roi dit Thomiche
Quéret dit Latulippe
Thibaudeau dit Cadien
Thibaudeau dit Motté
Vachon dit Pomerleau
Veilleux dit Ménoche
St Eloye dit Guillon

Saluons, en passant, la personne d'un vénérable citoyen de St-François, le Sieur Pierre Joseph Launière, écuyer, capitaine au service de Sa Majesté, lieutenant colonel des milices, et originaire de St-Michel de Bellechasse. Il a été inhumée dans l'église de St-François le 17 septembre 1796 à l'âge de 72 ans, en présence d'un grand nombre de citoyens.

Mr Lamothe laissa St-François en 1810 et St-Joseph en 1817. Il fut nommé curé à Lachenaie où il mou-

rut le 14 février 1829 à l'age de 69 ans. Il a été inhumé dans l'église de cette dernière paroisse.

—

4° Rev. Mr J. B. Paquien.
oct. 1810—sept. 1813.

Le Révérend Messire *Jean-Baptiste Paquien*, appelé à remplacer Mr Lamothe à St-François, était né le 9 janvier 1780, et avait été ordonné le 24 septembre 1808. Il avait été directeur de l'Ecole de Nicolet, avant d'être envoyé à la Beauce.

Il a été le premier curé résidant à St-François de la Beauce, et il était curé de cette paroisse seulement.

Sous son administration, qui ne dura que trois ans, nous ne voyons aucun événement important digne d'être signalé. Le curé travailla à l'organisation des choses nécessaires

à la résidence définitive d'un prêtre dans une paroisse.

L'attention était d'ailleurs concentrée alors sur la guerre de 1812 dans laquelle St-François dût fournir, comme les autres paroisses, son contingent de miliciens dont quelques-uns reçurent plus tard une rente viagère.

Mr Paquien partit de St-François pour aller remplir les fonctions de curé à Lavaltrie, à Lanoraie et enfin à Blairfindie où la mort le surprit à l'âge de 52 ans, le 19 février 1832. Il n'oublia jamais ses anciens paroissiens de St-François et, dans son testament il laissa une somme de cent piastres à la fabrique de St-François.

—

5° Rev. Mr Joseph Bélanger.
oct. 1813—déc. 1813.

Le révérend Mr *Joseph Bélanger* était né à Québec le 29 janvier 1785

et avait été vicaire à l'Assomption pendant un an.

Son passage à St-François fut de courte durée : un peu plus que deux mois. La mort l'enleva à l'âge de vingt huit ans et dix mois, alors qu'il semblait devoir fournir une carrière remplie de bonnes œuvres. Il a été inhumé dans l'église bâtie par Mr Lamothe et transféré plus tard dans la nouvelle église. C'est encore le seul prêtre inhumé dans l'église de cette paroisse de St-François.

—

6° Rev. Mr J. Olivier Chèvrefils.

janv. 1814—août 1816.

Le Révérend Mr *J. Olivier Chèvrefils* succéda au révérend Mr Bélanger. Né à la Baie St-Paul, il était prêtre depuis huit ans quand il arriva à St-François.

Son administration, qui dura deux ans et demie, est signalée surtout par l'achat d'un ciboire en argent, par la confection d'un banc-d'œuvre, d'une chaire et d'un maître autel. L'autel mérite mention spéciale. Il a été construit à Québec par Mr François Baillairgé, architecte sculpteur, sur le plan de celui de l'église paroissiale de Québec. La dorure a été posée par les Dames Religieuses de l'Hopital Général de Québec. Il a coûté $580.00 et date de 1815. Quoique de dimension peu considérable, c'est un beau morceau d'architecture qui a été le principal ornement de l'église bâtie par Mr Lamothe et qui, transporté plus tard dans la nouvelle église bâtie en 1857, a servi jusqu'en 1888. Cet autel, vieux d'au delà de 75 ans, a alors cédé sa place à un autre plus considérable et il a été placé après

réparation à la dorure, dans la sacristie nouvellement agrandie.

Mr Chèvrefils fut transféré en 1816 à St-Constant où il mourut le 30 août 1835 à l'âge de 45 ans et 9 mois.

7° Rev. Mr Chs. Jos. Primeau.
sept. 1816—janv. 1826.

Le révérend Messire *Charles Joseph Primeau* successeur de Mr Chèvrefils, demeura à St-François neuf ans et demi. Il était né à Bellechasse (St-Michel) le 25 septembre 1792, fils de Joseph Primeau et de Charlotte Deguise, et avait été vicaire à Québec pendant un an. En même temps qu'il était curé de St-François, Mr Primeau aimait à obéir à la voix de son évêque qui l'envoyait faire des missions chez les sauvages montagnais, et tous les ans il dirigeait ses

courses évangéliques sur la Côte Nord, jusqu'à Chicoutimi et au-delà. Lors de ces voyages, il fut successivement remplacé dans sa paroisse par les RR. MM. P. Grenier, J. Arsenault, A. L. Amiot, F. X. Bédard et C. N. Fortier.

Mr Primeau fit travailler beaucoup au défrichement de la terre de la Fabrique et dans ce but, il avait en arrière du presbytère une maison dans laquelle il logeait ses travaillants et qui était appelée " *le couvent de Mr Primeau* ", par les gens de la paroisse.

C'est aussi sous son administration, qu'un procès - verbal signé par le grand-voyer P. E. Taschereau, en date du 3 et 29 novembre 1825, détermine et fixe la route qui se trouve sur la terre de la fabrique de St-François pour l'usage des habitants de la concession de St-Joseph.

Il y est règlé : " qu'il sera ouvert une route de sortie et de communication sur la terre de l'église et le long de la ligne mitoyenne de la dite terre de l'église et de Louis Barbeau, depuis le susdit chemin de front (dans la concession St-Joseph).... jusqu'au chemin de front de la *première concession* autrement dite *concession* du bord de la rivière ; laquelle route sera faite, entretenue, close et fossoyée suivant la loi par tous les propriétaires ou occupants de terres ou d'emplacements ou terrains réservés en domaines particuliers de la susdite seconde concession, village St-Joseph, ...bien entendu que le propriétaire ou les propriétaires ou les occupants de la susdite terre de l'église sur laquelle nous avons fixé la dite route, ne seront chargés d'aucune clotûre vû que le dit terrain a été accordé à cette condition et que toutes les par-

ties présentes à l'assemblée y ont consenti.

"La route fixée et règlée par le présent procès-verbal sera de vingt pieds de largeur entre deux fossés de trois pieds de largeur chacun...."

À cette époque, la population commençait à augmenter considérablement. La hache du colon avait pénétré dans la forêt et les terres se défrichaient sur une plus grande étendue. Des *rangs* ou *concessions* s'étaient formés dans la seigneurie et un certain nombre de routes avaient nécessairement été ouvertes. Le progrès se fait aussi sentir en dehors de la seigneurie de Rigaud-Vaudreuil, et en remontant la rivière, les seigneuries d'Aubert Gallion et d'Aubin de Lille avaient reçu des colons, parmi lesquels un certain nombre d'Ecossais et d'Irlandais. Et naturellement, c'est le curé de St-François qui était

appelé à desservir le pays situé en haut de Rigaud-Vaudreuil.

En 1825, un recensement officiel, signé par J.-Bte Bonneville, notaire de Ste-Marie de la Beauce, porte le chiffre de la population totale contenue dans la paroisse de St-François de la Beauce à 2041 âmes et le nombre des chefs de familles ou franc-tenanciers à 360. La population devait avoir doublé en 25 ans.

En laissant St-François, Mr Primeau fut nommé curé à St-François de la rivière du Sud, et, en 1834, il fut envoyé à Varennes où il mourut le 31 janvier 1855, à l'âge de 62 ans et quatre mois.

À son départ, Mr Bernard-Benj. Decoigne, curé de St-Joseph, desservit St-François jusqu'à l'arrivée du nouveau curé, c'est-à-dire pendant un mois à peu près.

—

8° Rév. Mr T. V. Papineau.
fév. 1826—sept. 1828.

Le Révérend Messire *Toussaint-Victor Papineau* arriva à St-François en février 1826. Il devait y demeurer deux ans et demi. Il était né à Montréal le 30 mars 1798, et avait été vicaire à Chambly et à Varennes.

C'est à la demande de Mr Papineau, que l'Evêque de Québec permit en date du 26 octobre 1827, l'exposition du St-Sacrement, les trois jours qui précèdent le mercredi des cendres dans l'église paroissiale, avec indulgence plenière pour tous les fidèles qui s'étant confessé et ayant communié, visiteront l'église et y prieront à l'intention du Souverain Pontife. Cette permission a été renouvelée le 14 février 1836 et le 6 février 1844. Cette belle dévotion connue sous le nom populaire " des quarante heures des jours gras " se maintient encore.

En 1828, Mr Papineau laissa St-François pour aller successivement exercer les fonctions curiales à St-Marc et à St-Barthélemi, jusqu'en 1862.

—

9° Rév. Mr B. B. Decoigne.
1828 - 1829.

Mr *Bernard - Benjamin Decoigne*, curé de St-Joseph, fut encore chargé de la paroisse de St-François qu'il desservit pendant un an, avec l'aide de vicaires, les RR. MM. J. M. Paquet et Ant. Gosselin. Il signe *curé* de St-Joseph et de St-François. Son histoire appartient plus à la paroisse de St-Joseph.

—

10° Rév. Mr. F. X. E. P. Leduc.
oct. 1829—oct. 1830.

Le révérend Messire *François-Xavier-Edouard-Pierre Leduc* ne resta

qu'un an à St-François, comme curé, avec un vicaire, Mr L. Aubry. Il était né à Vaudreuil, le 25 novembre 1791, et avait été vicaire à St-Hyacinthe et missionnaire à Nipissiguit. Après St-François de la Beauce, il fut curé à St-Jean-Chrysostôme, à St-François, Isle d'Orléans, à St-Barnabé, à Batiscan, à St-Joachim et à l'Ange-Gardien où il mourut le 16 octobre 1861.

—

11° Rév. Mr. Ls. Ant. Montminy.
oct. 1830—oct. 1837.

Mr Leduc fut remplacé par le *Révérend Messire Louis-Antoine Montminy*, né à Québec, le 9 novembre 1803, fils d'Antoine Montminy et de Louise Cressac; il avait été ordonné le 20 août 1826. Il avait été vicaire à Ste-Marie de la Beauce, avant de prendre la cure de St-François, où il demeura sept ans.

En 1837, il eut pour vicaire le Rév. Mr P. Pouliot. C'est à lui que revient l'honneur d'avoir jeté les bases de la grande et belle paroisse de St-Georges. Dans une lettre adressée par l'Evêque de Québec, en date du 4 août 1834, au curé de St-François, il lui parle de la terre offerte par le seigneur d'Aubert Gallion (Mr Pozer père), pour l'église et il lui dit ces paroles ; " Animez de votre mieux les Georgiens à former la subsistance honnête d'un prêtre et je ne les oublierai pas." Comme on le voit la population de St-Georges désirait voir résider un prêtre au milieu d'elle. La messe s'y disait, de temps en temps, par le curé de St-François dans une maison privée ; mais aucun régistre n'y était tenu. D'après la tradition, la première messe y fut célébrée, à St-Georges, vers 1832, par le Rév. Mr Ant. Montminy dans la

maison de Mr Jean Fortin, près de la rivière Famine. Cette propriété appartient aujourd'hui à Mr Pierre Napoléon Rodrigue.

C'est au zèle du Rév. Mr Ant. Montminy qu'est dûe l'organisation de la société du scapulaire de la Ste-Vierge, société qui se maintient encore et qui porte les plus beaux fruits. Le document épiscopal érigeant cette société porte la date du 18 octobre 1832.

L'érection canonique de la paroisse de St-François eut lieu en 1834 par décret de Monseigneur Signay. Les limites de la paroisse, d'après ce document, sont les mêmes que celles de la seigneurie de Rigaud-Vaudreuil, telles que nous les avons données ci-avant.

L'érection civile n'eut lieu que plus tard, le 4 novembre 1850, pen-

dant l'administration du Rév. Mr J.-Bte. Côté.

Mr Ant. Montminy fut ensuite curé à St-André et à St-Gervais. Il mourut à St-Gervais, le 28 février 1849, à l'âge de 46 ans.

—

12° Rév. Mr Edouard Montminy.
oct. 1837—oct. 1843.

Le Révérend Messire Edouard Mon-miny, frère et successeur du prédé-dent, était né à Québec, le 18 sep-tembre 1808, avait été ordonné le décembre 1830 et avait occupé l postes de vicaire à Ste-Marie de Beauce et de missionnaire à Percé à Douglastown, avant d'être nom à la cure de St-François, où il six ans, jusqu'en 1843.

Il fut ensuite curé-assistant de St Gervais, et en 1847, ayant répondu

à l'appel de l'Evêque, il alla, comme plusieurs autres prêtres l'ont fait, porter secours aux pauvres émigrés irlandais malades à la Grosse-Isle. Il contracta la maladie et mourut victime de son zèle, le 6 juillet 1847, à l'âge de 39 ans.

C'est sous son administration qu'eut lieu définitivement la séparation de St-Georges, par la nomination d'un premier curé, le Rév. Mr Moïse Fortier, qui y signa son premier acte dans les régistres, le 14 janvier 1841. Le Rév. Mr Fortier eut le triste malheur de venir se noyer à St-François, un peu en bas de l'église, le 12 mai 1845, son canot ayant chaviré sur une cordelle traversant la rivière pour aider à la traverse d'un *bac*. Son corps, retrouvé quelques jours après, fut transporté et inhumé à St-Georges.

Entr'autres faits principaux, nous devons signaler un arpentage de la

terre de la Fabrique, résolu en 1840, et certaines réparations nécessaires faites au presbytère et à l'église.

Les RR. MM. Montminy donnèrent à la Fabrique de St-François, par testament, la somme de quatre-vingt piastres.

—

13° Rév. Mr Ls. Ed. Bois.
oct. 1843—oct. 1848.

Le révérend Messire *Louis Edouard Bois*, appelé à remplacer Mr Ed. Montminy, à St-François, était né à Québec, le 11 septembre 1813, fils de Firmin Bois et de Marie-Anne Boissonneau et avait été ordonné le 8 octobre 1837. Il avait été vicaire à St-Antoine de la Rivière-du-Loup et à St-Jean-Port-Joli.

Doué d'un esprit large et éclairé, plein de zèle, de dévouement et de générosité, Mr Bois a laissé à St-

François et dans les environs, un souvenir qui ne se perdra pas. A part des œuvres ordinaires qu'un curé doit accomplir dans sa paroisse, Mr Bois a travaillé énormément au progrès de l'éducation et de la calonisation avec toute son ardeur de patriote et d'apôtre.

L'éducation, cette culture de l'intelligence, il l'aimait passionnément, non-seulement pour lui-même, mais aussi pour les autres. Par ses paroles, par ses ressources personnelles, par ses conseils, il s'efforça de la répandre le plus possible. Il y avait alors beaucoup à faire ; il parvint cependant, après beaucoup de troubles et de misères, à faire construire cinq maisons d'écoles destinées à être autant de flambeaux qui devaient dissiper les ténèbres de l'ignorance et propager les bienfaits de l'instruction, alors si négligée, et si peu appréciée dans grand

nombre de paroisses. Dans le temps, tout se faisait par le système de la *contribution volontaire*, et le nombre de ceux qui voulaient *contribuer* était assez restreint !

Quant à la colonisation, nous avons vu que la paroisse de St-Georges commençait à exister. Mr Bois tourna ses regards dans une autre direction. Les cantons de Tring, Forsyth et Lambton étaient là, presque incultes encore, mais promettant les plus belles espérances. Il y dirigea ses pas. Il encouragea les colons qui s'y rendaient, il présida à l'ouverture des routes et il aura à jamais l'insigne honneur d'avoir marqué lui-même la place, et travaillé à la construction de plusieurs chapelles qui devaient être avant longtemps, le centre de paroisses florissantes, comme St-Victor et St-Ephrem de Tring, St-Evariste de Forsyth et St-Vital de Lambton.

Les archives de plusieurs de ces paroisses nous montrent que les premiers actes dans les régistres ont été signés par Mr Ls. Ed. Bois, curé de St-François.

Il a été, dans ces parages, un véritable apôtre de colonisation.

L'administration de Mr Bois à St-François a été en outre signalée par l'achat d'un ciboire et burettes avec plateau en argent, de chandeliers et de plusieurs autres articles importants et précieux, ainsi que par l'agrandissement et la réparation du cimetière "*devenu trop petit sur un terrain trop humide.*" Ses vicaires furent successivement les RR. MM. N. Leclerc et Paul de Villers.

Mr Bois fut nommé curé de Maskinongé en 1848, et là, pendant 41 ans, jusqu'à sa mort arrivée le 9 juillet 1889, alors qu'il était âgé de 75 ans, il continua à se montrer prêtre

dévoué et plein de charité. Il était pour ses paroissiens un conseiller très-utile dans les affaires temporelles ; agriculteur au besoin, il leur montrait comment cultiver leurs champs et les améliorer.

Il possédait une riche bibliothèque, un cabinet de numismatique, des autographes rares, des manuscrits précieux pour notre histoire, un dictionnaire démontrant l'origine des noms de la plupart de nos paroisses canadiennes, le tout formant un riche butin qu'il a recueilli pendant ses longs jours toujours bien remplis.

Ses écrits et ses recherches sur les points obscurs de l'histoire du Canada étaient connus et appréciés du public. Il était membre de l'Académie Royale du Canada, Docteur ès lettres de l'Université-Laval, et membre de la " Société Historique de Québec."

Les anciens paroissiens de St-Fran-

çois ne l'avaient point oublié. Et lors de son décès, ils ont fait chanter, dans leur église, un service solennel pour le repos de son âme. L'assistance était nombreuse, et tout le clergé des environs s'y trouvait. Après le service, l'honorable Mr J. Blanchet, député de la Beauce à la chambre locale, enfant de St-François, l'un des élèves de Mr Bois, devenu ensuite son ami intime, prit la parole, sur la galerie du presbytère, à l'invitation de Mr le curé de St-François, et il rappela, en termes émus, à la foule attentive et silencieuse, les principaux traits de la vie de l'illustre défunt.

—

14° Rév. Mr Jos. Arsène Mayrand.
oct. 1848—oct. 1849.

Le révérend Messire *Joseph-Arsène Mayrand*, appelé à succéder à Mr

Bois, était né à Déchambault, le 3 mai 1811, et avait été fait prêtre le 6 avril 1838. Il avait été missionnaire à la Rivière Rouge (Manitoba) et curé à St-Zéphirin. Il ne demeura qu'un an à St-François. Il fut nommé curé de Ste-Ursule en 1849, et il y réside encore, après avoir donné sa démission depuis quelques années.

C'est à cette époque que remontent les difficultés occasionnées dans la paroisse, par l'établissement du système *de cotisation légale*, pour le maintien des écoles.

Cette question des écoles a soulevé des tempêtes. Nous laisserons la parole au Rév. Mr Tessier, curé de St-François, trois ans après Mr Mayrand, lequel a laissé, dans les cahiers de St-François, quelques notes sur ce sujet vraiment épineux.

" Sous Mr Mayrand, en 1849, dit-il, il se leva dans la paroisse de grandes

difficultés au sujet de la loi des écoles qui exigeait le système coercitif, les habitants se revoltèrent....” Ils “ passèrent l'été en difficulté ” et “ venaient pour faire bruler les 5 maisons d'écoles bâties sous Mr Bois. Les dimanches, pendant les mois de juillet et d'août, à la porte de l'église, il y avait des scènes épouvantables, de sorte que Mr Mayrand ne pouvait plus prêcher. On allait le trouver à son presbytère et il craignait pour sa vie. On fut obligé d'aller quérir la police de Québec qui sévit contre les émeutiers et les conduisit à Québec. ....Tous ont été acquittés par l'intercession de Mr Charles de Léry, seigneur de la paroisse. Un certain nombre intentèrent un procès criminel pour faux emprisonnement à L. D. juge de paix de la paroisse qui, en cette qualité, avait été obligé de déposer pour rétablir la paix dans la

paroisse, puisque la vie et les propriétés des habitants étaient en danger. Le dit procès a duré quatre ans et presque tous les habitants de la paroisse ont été requis comme témoins. Dans la même année on avait fait bâtir une maison d'école (No 4) au *rocher*... Les commissaires d'alors ne voulant pas payer l'ouvrier, sous prétexte que l'ouvrage n'était pas *solvable*, furent poursuivis et perdirent leur procès.....les quatre maisons d'école furent vendus pour payer les frais...." (Notes du Rév. Mr Tessier).

Dans la même année, 1849, un nouveau presbytère en bois fut construit. L'ancien, bâti en pierre, était devenu inhabitable depuis plusieurs années, comme le disent clairement les documents contenus dans les archives de St-François. Il servit encore cependant de salle publique pendant quel-

que temps. Le nouveau presbytère avait une longueur de 40 pieds sur une largeur de 30 pieds, avec un rez-de-chaussée assez élevé dans lequel la cuisine était installée. Il était à une cinquantaine de pieds en arrière du presbytère actuel, mais un plus au nord.

—

15° Rév. Mr J.-Bte Côté.
oct. 1849—oct. 1852.

Le révérend Messire *Jean-Baptiste Côté* remplaça Mr Mayrand. Né à St-Henri de Lauzon, le 2 février 1814, et ordonné le 9 février 1840, il avait été vicaire à l'Islet, desservant à Ste-Anne de la Pocatière, vicaire au Cap-Santé, curé de St-Jérôme de Matane et de St-Bernard. Il est aujourd'hui retiré à l'hospice de Lévis.

Les principaux faits remarquables de l'administration de Mr Côté sont

1° La continuation des troubles et procès occasionnés par l'établissement de la loi des écoles.

2° La démolition de la vieille sacristie en pierre bâtie par Mr Lamothe, et la construction, à sa place, d'une nouvelle, en bois, de même grandeur, qui n'a jamais été terminée (1850).

3° La proclamation civile de l'érection de la paroisse le 4 novembre 1850.

4° Enfin la construction, en 1851, d'un grand pont en bois sur la rivière Chaudière, aux frais de la paroisse. Ce pont, bâti au pied du bassin qui se trouve en bas du rapide, à peu près vis-à-vis la station de chemin de fer, fut emporté par les glaces en 1852.

—

16° Rév. Mr F.-X. Tessier.
1852 - 1886.

Le révérend Messire *François-Xavier Tessier*, né à Beauport, le 1er mars 1815 et ordonné prêtre le 23 septembre 1843, arrivait à St-François pour remplacer Mr Côté, après avoir exercé le ministère *comme vicaire* à St-Joseph de Lévis, et comme *missionnaire* à Paspébiac et à Carleton. Il devait remplir les fonctions de curé de St-François pendant 34 ans ; seul pendant neuf ans, et avec l'aide de vicaires, pendant les vingt-cinq dernières années.

Ses vicaires furent les RR. MM.
J. J. A. Chaperon, oct. 1861, oct. 1862.
Luc Rouleau, oct. 1862, août 1864.
Julien Auger, oct. 1864, juil. 1865.
J. O. Perron, juil. 1865, janv. 1866.
Chs. Hallé, fév. 1866, sept. 1868.
J. A. Rainville, oct. 1868, nov. 1871.

Théoph. Houde, nov. 1871, juin 1875.
Z. Ad. Blanchet, 1ère fois, juin 1875, oct. 1876.
Ludger Pérusse, oct. 1876, oct. 1877.
Z. Ad. Blanchet, 2nde fois, oct. 1877, oct. 1879.
Ls D. Guérin, oct. 1879, juil. 1880.
J. Bte Gosselin, août 1880, juin 1882.
J. A. Lafrance, juin 1882, oct. 1884.
Luc Levêque, oct. 1884, mai 1886.
P. Ouellet, oct. 1885, oct. 1886.

Nous sommes à l'aise pour parler des œuvres du Rév. M. Tessier à St. François, c'est-à-dire de l'affaire des écoles, de la construction de l'église et du presbytère, de l'acquisition des cloches, etc, parcequ'il a laissé lui-même, sur tous ces sujets, des notes, rédigées dans un style quelque fois incorrect, qui sont conservées dans les archives de la paroisse.

Nous le laisserons donc parler, autant que possible.

1° *Affaire des écoles.*

" A mon arrivée ici, le 9 octobre 1852, dit M. Tessier, il n'y avaient point d'écoles en opération, toutes les maisons d'écoles étaient *au shérif*. En 1853, M. le curé achetta la maison d'école N° 1, arrondissement de l'église, qu'il paya £40, ayant reçu du Dr Meuilleur, surintendant de l'éducation £25, le reste fut payé avec le résidu de la vente des maisons d'école. Il y avait beaucoup de dettes à payer et bien des difficultés à aplanir. L. B. alors secrétaire-trésorier se présente, dans une assemblée de la paroisse, n'ayant aucun livre de comptes, tous ces papiers étaient dans un petit sac. Après bien des pourparlers, le curé réussit à faire consentir les personnes présentes à l'assemblée à ensevelir tout le passé dans l'oubli et à prendre la

conduite des écoles en 1854. Les difficultés furent aplanies, le système coercitif fut établi, non sans beaucoup de difficulté, et onze écoles furent mises en opération....." (Notes du Rév. M. Tessier).

2° *Construction de la nouvelle église.*

"L'ancienne église....(celle bâtie par Mr Lamothe) était bien trop petite pour la population, dit Mr Tessier, la flèche du clocher était coupée en deux, le dit clocher menaçait de s'écrouler, il n'y avait plus de plancher, il n'y avait pas de caveau, il fallait relever les planchers pour enterrer dans l'église, la voûte était à solivaux, non peinturée, il n'y avait pas de poëls dans l'église....

" En 1854, Monseigneur P. F. Turgeon, Archevêque de Québec, ordonna aux habitants de la paroisse d'allonger l'église, vû qu'elle était trop

petite. Les murs étant trop mauvais, il fut jugé par des experts qu'il était impossible de réparer cette église, il fut donc décidé par un certain nombre d'essayer de bâtir en neuf. Plusieurs assemblées furent convoquées, mais inutilement....

"En 1854, le curé obtint une grande majorité pour faire signer à domicile une requête à Monseigneur l'Archevêque Turgeon et la place de l'église fut fixée le 7 août 1855, par Mr le Grand-vicaire Chs. F. Cazeau. ....Une seconde requête fut signée, encore à domicile, pendant la visite pastorale, aux commissaires civils par la majorité des habitants pour bâtir par repartition....La repartition a été dressée par O. Arcand N. P. de St-Joseph et homologuée par les commissaires civils le 10 octobre 1856. L'entreprise de la maçonne a été donnée à Mr Antoine Pampalon pour

le prix de £1400, à ne rien fournir, les paroissiens fournissaient tous les matériaux, et l'entrepreneur de la charpente et de la menuiserie a été Mr David Gosselin de Québec, pour la somme de £1000 ; les habitants fournissaient tous les bois, l'entrepreneur fournissait le reste....

" La première pierre a été bénite par Mr le curé Tessier, le 10 octobre 1857, et l'église a été bénite par Mr Paschal Pouliot, curé de St-Gervais, en présence de tous les paroissiens et de dix-sept prêtres, (le 21 juin 1860), et elle a été livrée au culte le même jour....

" Les ouvrages de *l'intérieur* de l'église ont été entrepris par Mr Louis Dion et la sculpture, par son fils Adolphe Dion, le tout pour £3000. La Fabrique a fourni le bois." (Notes du Rév. Mr Tessier.)

Cette église, belle et spacieuse avec

ses colonnes ioniques, ses ornements posés avec sobriété mais avec justesse, présente une magnifique apparence de régularité dans le style qui a été suivi. Elle mesure 165 pieds de longueur sur 70 pieds de largeur. Lors de sa construction, elle n'avait qu'un jubé et point de galeries. La Sacristie, avant son allongement, avait cinquante pieds de longueur sur trente-cinq de largeur.

Les autels qui y furent posés furent les anciens qui se trouvaient dans l'ancienne église.

La construction de cette église était en projet depuis plusieurs années ; mais la paroisse était divisée sur le choix du site. Les habitants du Nord-Est de la rivière, voulaient l'avoir de leur côté. Ils alléguaient ; 1° les diffcultés de la traverse en certain temps de l'année, vû qu'il n'y avait point de pont permanent, et 2° le

fait que le grand ssant, le
chemin des voyageu lequel
les églises de Ste-M St-
Joseph, dans la Beauc ies,
passe au nord-est de la Et
les habitants du sud-ouest
tenaient à la garder de leu
faisaient valoir leurs raisons,
1° que la Fabrique y avait
priétés, circonstances et dépen
depuis 1782, et 2° que la popu
y était plus nombreuse, etc.
ques-un parlaient, dit-on
divis en deux. D
des di , des chica
des misèr de temp
Mr Bois, et là et
mêlées aux trou
des écoles, étaient
tenir l'harmonie da

3° *Les cloches de*

Les cloches — disons
crainte d'être contredit, —

t belle François,
s le 3 34 par
que d on, en
rand e mem
l'h Alexa
gros seigne
t d d'étr
de tr
rs. — 11

fait que le grand *chemin passant*, le chemin des voyageurs, celui sur lequel les églises de Ste-Marie et de St-Joseph, dans la Beauce, sont bâties, passe au nord-est de la rivière. Et les habitants du sud-ouest de la rivière tenaient à la garder de leur côté ; ils faisaient valoir leurs raisons, à savoir ; 1° que la Fabrique y avait ses propriétés, circonstances et dépendances depuis 1782, et 2° que la population y était plus nombreuse, etc. Quelques-uns même parlaient, dit-on, de diviser la paroisse en deux. De là des discussions acerbes, des chicanes, des misères qui dataient de temps de Mr Bois, et même au-delà et qui, mêlées aux troubles déjà assez sérieux des écoles, étaient peu propres à maintenir l'harmonie dans la paroisse.

3° *Les cloches de l'église.*

Les cloches — disons de suite, sans crainte d'être contredit, — les cloches

vraiment belles de St François, ont été bénies le 3 août 1864 par Mgr Horan, évêque de Kingston, en présence d'un grand nombre de membres du clergé, de l'honorable Alexandre René Chaussegros de Léry, seigneur de la paroisse et de beaucoup d'étrangers. Ces cloches, au nombre de trois, pèsent respectivement 1721 — 1178 — 929 livres, en tout 3838 livres et sortent des ateliers de Mears de Londres en Angleterre.

Le coût total des cloches montées dans le clocher a été de $2000.00.

Les dons des parrains et la collecte faite lors de la bénédiction des cloches ont réalisé la somme de $1271.00. Et la municipalité de la paroisse de St François avait remis à la Fabrique, la somme de $1000.00 empruntée par elle du gouvernement, sur les *fonds d'emprunt municipal*. Suivant la résolution du conseil municipal en date

du 8 avril 1863, cette somme est " abandonnée et donnée par la municipalité pour tenir lieu et remplacer la souscription des habitants de la paroisse pour l'achat des dites cloches." Et à ce propos, M. Tessier a inscrit la note suivante :

" Les dites cloches ne coûtent rien ni à la Fabrique ni aux paroissiens, vû que le conseil local avait emprunté, du consentement des paroissiens pour ce assemblés, $1000.00 pour grain de semence pour les pauvres, et qu'ils ont préféré les placer pour achat de cloches, vû que tous les paroissiens on sont responsables."

Cela n'a pas empêché que cet emprunt municipal, reclamé plusieurs fois avec les intérêts, par le Gouvernement de Québec, a été payé par la Fabrique de St-François en janvier 1888, quinze mois après le départ de M. Tessier. Le règlement final de

cet emprunt a été fait, par l'entremise du Dr Joseph Godbout, député de la Beauce aux Communes d'Ottawa, pour la somme de $1400.00, comprenant le capital et les intérêts depuis vingt-quatre ans et demi.

4° *Construction du nouveau presbytère.*

C'est en 1873 que la requête à l'évêque pour la construction d'un nouveau presbytère fut signée.

Le curé logeait dans le presbytère en bois construit en 1849. L'ancien, bâti en pierre, qui servait de salle publique, fut démoli en 1853, et une nouvelle salle publique fut construite.

La requête expose que le " presbytère de la paroisse a besoin de grandes réparations et comme ils (les habitants) craignent que les réparations sur un presbytère ancien, bâti sur des

fondations peu solides ne deviennent en peu de temps inutiles, ils préfèrent en bâtir un nouveau."

La requête fut agréée et l'on bâtit le nouveau presbytère par repartition légale homologuée le 5 mai 1874, après avoir essayé une souscription volontaire qui aboutit à peu de chose.

" Le nouveau presbytère à deux étages, en briques blanches, dit M. Tessier, a été bâti en 1874 par Romain Marceau, entrepreneur, pour le prix de £800. Les paroissiens fournissaient les matériaux, excepté la brique blanche qui a été fournie par le curé." (Notes du Rév. M. Tessier.)

La Fabrique avait avancé aux syndics du presbytère la somme de $1200.00, remboursable avec les deniers de la repartition, au fur et à mesure qu'ils se paieraient. Le Rév. Mr Tessier devait laisser à son successeur le trouble de retirer une ba-

lance de $974.17 due à la Fabrique depuis dix ans.

5° *Divers.*

A part des œuvres ci-dessus mentionnées, dans lesquels Mr Tessier s'est donné un trouble immense pour arriver au succès, Mr Tessier mentionne, dans ses notes, la construction des dépendances du presbytère, les hangards, la grange, et aussi la construction de la salle publique, et voici comment il raconte les ravages causés par la glace de la rivière en 1885.

" Le vingt-trois avril 1885, dit-il, la débacle de la rivière Chaudière a eu lieu. Jamais, de mémoire d'homme, l'eau a monté si haute, et la glace n'a fait autant de dégâts. Le pont de Onésime Latulippe, érigé vi-à-vis de l'église, pont parfaitement solide et bâti en 1883, a été emporté par les

glaces qui ont brisé plusieurs maisons et obligé plusieurs propriétaires dans le village à déménager et à passer plusieurs jours hors de leurs maisons, l'eau est entré dans plusieurs maisons, dans la salle publique et l'a environné, l'eau est entré dans le vestiaire de la sacristie, environ dix - huit pouces de haut, ce qui n'avait jamais eu lieu. La glace est restée stationnaire du 23 avril jusqu'au 25 du matin. Les marchands ont perdu plusieurs marchandises, on calcule les pertes en tout à peu près à $22,000." (Notes de M. Tessier).

Le pont Latulippe — pont en bois — a été rebâti en 1886. C'est un pont magnifique reposant sur cinq piliers en bois et mesurant au moins trois arpents. Des casse-glaces construits en avant du pont permettent d'espérer qu'il tiendra ferme cette fois

contre les glaces, même dans les débacles les plus furieuses.

A l'arrivée de M. Tessier à St-François en 1852 la population comptait 2194 âmes ; en 1879, dans le temps des travaux des mines d'or, cette population s'est considérablement accrue ; il déclare qu'elle était alors de 4949 âmes.

Vû cette augmentation du nombre de familles non vivant de la culture de la terre dans la paroisse et vû qu'il était juste et raisonnable d'exiger de leur part quelque chose pour la subsistance du curé, l'archevêque de Québec a établi le supplément comme suit à la date du 2 août 1876 ;

1° Chaque famille qui ne vit pas de la culture de la terre paiera au curé la somme de deux piastres ;

2° Chaque famille qui cultive, mais dont la dîme n'atteint pas $2.00 devra completer cette somme ;

3° Toute personne gagnant sa vie autrement que par la culture, comme serviteurs, servantes, institutrices, ouvriers, etc. devra payer cinquante centins ($0.50) par année ;

4° Cette capitation sera payable dans le cours du mois d'octobre de chaque année, à commencer le 1er octobre prochain (1876).

Le Rév. Mr Tessier n'a pas seulement laissé des notes pour dire ce qu'il a fait à St-François, il y est resté lui-même, du moins en figure, dans son portrait sur toile " offert au Révérend Messire F.-X. Tessier, curé de St-François de la Beauce, avec les hommages respectueux de ses paroissiens, à l'occasion du 66ième anniversaire de sa naissance le 1er mars 1881," et conservé dans la sacristie de St-François.

Il est représenté assis, de grandeur naturelle et revêtu du surplis et de

l'étole : insignes de sa dignité sacerdotale. La tête, droite et ferme repose sur une charpente solide et forte, indiquant une santé robuste et capable de supporter les luttes de la vie. La physionomie est énergique telle qu'on s'attend à la trouver sur la figure de celui qui a été le curé de cette paroisse populeuse pendant si longtemps ; mais on dirait qu'il s'y livre un combat entre la douceur et la séverité, et c'est la sévérité, sous une teinte un peu sombre, qui semble l'emporter.

Mais le vrai portrait de Mr Tessier —celui qui le fait mieux connaître— ce sont ses paroissiens eux-mêmes qui, le connaissant mieux que d'autres l'ont tracé dans l'adresse d'adieu que le maire de St-François, Mr William Brouage Chaussegros de Léry lui présentait le 26 septembre 1886 :

" Permettez aux paroissiens de St François de la Beauce, à l'occasion

de votre départ, de vous exprimer l'estime, la reconnaissance et l'affection que vous avez si bien mérités par votre constant et généreux dévouement envers nous.

" Ce sera un grand bonheur pour nous de nous rappeller les conseils paternels que vous nous avez donnés pendant les trente-quatre années de votre séjour au milieu de nous, votre zèle de chaque jour, la construction de notre nouvelle église et du presbytère, auquel vous avez largement contribué de votre argent, le rétablissement de nos écoles en arrivant au milieu de nous et la disparition des auberges qui étaient la source d'un si grand nombre de désordres. C'est de vous que nous tenons ces bienfaits et nous prions le ciel de vous en récompenser comme vous le méritez.

" Votre passage au milieu de nous sera une œuvre ineffaçable ; aussi

est-ce avec le plus profond respect que votre précieux souvenir vivra dans nos cœurs....."

Le Rév. M. Tessier laissait St-François le 28 septembre 1886, après avoir donné sa démission et allait se fixer à Charlesbourg, près de Québec, pour y passer le reste de ses jours.

A son départ, St-François comptait 3974 âmes, dont 2548 communiants; 619 familles dont 439 vivaient de la culture de la terre, étaient fixées sur tous les points de la Seigneurie, 19 écoles élémentaires étaient en opération ; mais il n'y avait pas d'école modèle, ni académie, ni collège, ni couvent.

Les deux villages de chaque côté de la rivière près de l'église contenaient cent onze familles. On y comptait deux avocats, deux médecins, quatre notaires dont l'un était régistrateur du comté de Beauce, au

bureau fixé à St-François, grand nombre de marchands et d'artisans pratiquant divers métiers, plusieurs hôteliers. Le *Quebec Central Railway* y avait, depuis un an, son terminus temporaire de l'embranchement de Beauce.

M. Tessier s'est éteint à Charlesbourg, le 15 septembre 1890, à l'âge de soixante-quinze ans et six mois. Ses anciens paroissiens de St-François qu'il était venu visiter un an avant sa mort, auraient été heureux de voir ses restes mortels reposer dans l'église qu'il avait bâtie ; mais il en a été décidé autrement. Le Rév. M. Tessier a été inhumé dans l'église de Beauport, sa paroisse notale. Il a légué, par testament, à la Fabrique de St-François, la somme de deux cent piastres.

Ses anciens paroissiens lui ont fait chanter, dans leur église, un service

solennel, le 25 septembre 1890. Ils étaient présents, en grand nombre, et avec eux, plusieurs membres du clergé. Le Révérend Messire J. A. Chaperon, curé de Ste-Marie de la Beauce, et le premier vicaire de Messire Tessier, prononça son éloge funèbre.

17° (1886-91).

Depuis le départ du Rév. Mr Tessier, en 1886, jusqu'à la présente année (1891), les événements qui se sont passés sous l'administration de son successeur, le Rév. Mr Benj. Demers, [illegible] une histoire trop [illegible] pour trouver place [illegible]

[illegible] qui se sont succédés à [illegible] depuis 1886, ont été les [illegible] Juillet (1886 — oct. 1888), Cyprien Jean (oct. 1888—juillet 1890) Auguste P. Caron (janv. 1889—avril 1889), et Gustave Rémillard, depuis juillet 1890.

APPENDICE

I

Acte de concession au Sieur Fleury de la Gorgendière. (Seigneurie de Rigaud-Vaudreuil).

Charles Marquis de Beauharnois, commandeur de l'ordre Royal et militaire de St Louis, gouverneur et lieutenant-général pour le roy en la Nouvelle-France et province de la Louisiane.

Gilles Hocquart, chevalier, conseiller du roy en ses conseils, intendant de justice, police et finances au dit pays.

Sur la requête à nous présentée par le Sieur Joseph Fleury de la Gorgendière, agent de la Compagnie des Indes en cette colonie, tendante à ce qu'il nous plût luy accorder un terrain de trois lieues de front sur deux de profondeur, des deux costés de la Rivière du Sault de la Chaudière, avec les lacs, isles et islets qui sont dans la rivière dans l'espace des dits trois lieues, en remontant la dite rivière à commencer à la fin de la concession d'autres trois lieues aussy des deux costés de la dite rivière, que nous avons accordé ce jour d'huy au Sieur Pierre Rigaud de Vaudreuil, écuyer, capitaine d'une compagnie d'Infanterie des troupes du détachement de la marine en ce pays et finir aux terres non concédées pour par luy la tenir ensemble les dits lacs, isles et islets à titre de fief et Seigneurie avec haute, moyenne et basse justice, droit de pesche et de traite avec les sauvages, dans la dite estendue, aux offres par lui faites conjointement avec les dits Sieurs Rigaud de Vaudreuil et Taschereau, de faire faire par eux, à frais communs et solidairement, un grand chemin roulant et de charrette qui sera du bord du fleuve St

Laurent et sera continué au travers des terres de la concession qui a été cy-devant donnée au feu Sieur de Lauson, appelée la Coste de Lauson, laquelle appartient aujourd'huy aux héritiers du feu Sieur Charest, et d'autre concession suivante qui a aussy été donnée au feu Sieur Joliet, laquelle par ces présentes et de celles qui seront concédées au-dessus, à la charge aussy de se faire borner dans deux ans, du jour de la confirmation qui sera accordée par Sa Majesté de la présente concession, et aussy à la charge de porter foy et hommage au Chasteau St Louis de Québec, duquel il relevera aux droits et redevances accoutumés suivant la coutume de Paris, suivie en cette colonie, de conserver et faire conserver par ses tenanciers les bois de chesne propres pour la construction des vaissaux du Roy ; de donner avis à Sa Majesté, ou à nous et à nos successeurs, des mines, minières ou minéraux si aucun se trouvent dans la dite estendue ; que les appellations des juges qui y seront établis ressortiront en la prévosté de Québec, d'y tenir feu et lieu et le faire tenir par ses tenanciers, à faute de quoy il en sera faite

réunion au domaine de Sa Majesté, de déserter et faire déserter incessamment les dites terres, laisser faire tous chemins qui seront jugés nécessaires pour l'utilité publique sur les dites concessions, et de faire insérer pareilles conditions dans les concessions qu'il donnera aux habitants, aux cens, rentes et redevances accoutumées par arpent de terre de front sur quarante arpents de profondeur, laisser les grèves libres à tous pescheurs, à l'exception de celles dont le dit Sieur aura besoin et au cas que dans la suite, Sa Msjesté ait besoin d'aucune partie de la dite estendue de terre pour y faire construire des forts, batteries, places d'armes, magasins et ouvrages publics, Sa Majesté pourra les prendre, aussy bien que les arbres nécessaires pour les dits ouvrages, et le bois de chauffage pour les garnisons des dits forts, sans être tenus d'aucun dédommagement, le tout sous le bon plaisir de Sa Majesté, de laquelle il sera tenu de prendre confirmation des présentes dans l'an. En foy de quoy nous les avons signées, et ycelles fait opposer les cachets de nos armes et contresignes, appartient à ses héritiers, les dites deux conces-

sions étant le long de la dite rivière du Sault de la Chaudière et finissant pour la dernière, au devant de l'endroit appelé l'Islet-au-Sapin, le dit chemin à faire, tant par la continuation de l'establissement des dites deux concessions cy-devant données que pour faciliter celuy de la concession demandée par le dit Sieur de la Gorgendière et des deux autres par nous accordées ce jour-d'huy aux dits Sieurs Rigaud de Vaudreuil et Taschereau, et dans la vue de la culture des terres des dites nouvelles concessions ; mesme de faire travailler au dit chemin dès le printemps de l'année prochaine 1737.

Nous, en vertu du pouvoir à nous conjointement donné par Sa Majesté, avons donné, accordé et concédé, accordons et concédons et dit Sieur Fleury de la Gorgendière la dite estendue de trois lieues de terre de front, et de deux lieues de profondeur des deux costés de la rivière du Sault de la Chaudière en remontant, à commencer de la fin de la concession que nous avons accordée ce jourd'huy au dit Sieur Rigaud de Vaudreuil, ensemble les isles, islets et lacs qui se trouvent dans la dite rivière dans la dite estendue de trois

lieues, pour en jouir par luy, ses hoirs et ayant cause, à perpetuité et à toujours, à titre de fief et seigneurie, avec haute, moyenne et basse justice, droit de pesche et de chasse et aussy de traite avec les sauvages ; à la charge par le dit Sieur Fleury de la Gorgendière de faire faire le susdit chemin conjointement et solidairement avec les dits Sieurs Rigaud de Vaudreuil et Taschereau, auquel ils feront travailler dès le printemps prochain et pour lequel faire nous leur donnons trois années seulement, en sorte qu'il sera parachevé en l'année mil sept cent trente neuf, lequel chemin sera pris du bord du fleuve St Laurent et sera continué au travers des terres des dites concessions appartenant aux héritiers Charest et aux héritiers Joliet, sans interruption jusque au devant du dit Islet au Sapin ; mesme de faire faire des ponts aux endroits où il sera jugé nécessaire, pour le passage et la commodité des habitants qui voudront aller s'établir tant dans les dites deux anciennes concessions que dans celle accordée par nos sécrétaires.

Donné à Québec, le vingt-troisième jour

du mois de septembre mil huit cent trente-six.

(signé) BEAUHARNOIS

(signé) HOCQUART

L. S.

Par Monseigneur

(signé) DECHAUSEMONT

(Vraie copie)

Par Monseigneur

(signé) DEVALMUR

—

II

Noms des isles et islets contenus dans la seigneurie de Rigaud-Vaudreuil :

Isle du Père, (en bas)
" Port-Neuf,
" Boisée,
" Barachois,
" A l'Aigle,
" Aux Raisins, } près de l'église
" Ronde, }

Isle Aux Palmes,
" Aux Vaches,
" Aux Chêvres,
" Aux Hiboux (Kokokasso),
" Aux Serpents,
" Aux Loutres,
" Aux Oies,
" Au Coudrier,
" Aux Dindes,
" Aux Crêpes,
" Grande,
" Aux Chevaux, (en haut)

—

III

Rangs ou concessions de la Seigneurie de Rigaud-Vaudreuil :

1° *Côté sud-ouest de la rivière.*

1er rang sud-ouest,
St Joseph,
St Alexandre (avec augmentation),
St Jean,
St Guillaume sud-est et nord-ouest.

St Etienne,
Ste Marie sud-est et nord-ouest,
Ste Louise (avec about),
St Louis sud-est et nord-ouest,
Ste Catherine sud-est et nord-ouest.
Ste Caroline,

2° *Côté nord-est de la rivière.*

1er rang nord-est,
St Charles,
St Gaspard,
Gentilly,
De Léry,
Chaussegros,
St Gustave (avec augmentation),
St George,
Fraser sud-est et nord-ouest,
St Corinne sud-est et nord-ouest.

—

IV

Erection civile de la paroisse de St-François d'Assises de la Beauce.

Par proclamation du 4 novembre 1850,

cette paroisse comprend " une étendue de terre d'environ 9 milles de front sur chaque côté de la rivière Chaudière par environ 12 milles de profondeur ; bornée au nord-est, partie par le canton de Watford et partie par le canton de Cranbourne ; au nord-ouest par la Seigneury de Fleury ou St-Joseph ; au sud-ouest par le canton de Tring ; et au sud-est partie par la Seigneurie d'Aubert Gallion, et partie par la Seigneurie d'Aubin de Lille."

Moins cette partie annexée a Tring par proclamation du 18 juillet 1871 et comprenant " une étendue de territoire de 21 arpents de front sur 125 arpents de profondeur, bornée vers le nord-ouest par la paroisse de St-Joseph de la Beauce ; vers le nord-est par, partie par la ligne qui sépare le 33ème lot du 34ème dans la concession Ste-Caroline, par la ligne qui sépare le lot 20ème du 21ème dans la concession Ste-Catherine nord-ouest, par la ligne qui sépare le 4ème lot du 5ème dans la concession Ste Catherine sud-est ; par la ligne qui sépare le 14ème lot du 15ème dans les concessions St-

Louis nord-ouest et sud-est et enfin par la ligne qui sépare la petite concession Ste-Louise de certains abouts qui l'avoisinent au nord-est ; vers le sud-est par la concession Ste - Marie nord-ouest ; vers le sud-est par la paroisse de St-Victor de Tring."

—

V

Liste des marguillers de la paroisse de St-François de la Beauce.

	année d'élection.
Augustin Plante.....	?
François Mathieu.....	1782
Alexis Morin.....	1783
Pierre Rodrigue.....	1784
Augustin Veilleux.....	1785
Joseph Bourg (Bourque).....	1786

Joseph Veilleux	1787
Jean-Baptiste Doyon	1788
Pierre Veilleux	1789
Jean-Baptiste Rancour	1790
Jean-Marie Gagné	1791
Charles Rodrigue	1792
Joseph Roy	1793
Jacques Paré	1794
Paul Bourg	1795
Augustin Mercier	1796
Joseph Lessard	1797
Jean Busc	1798
Jean Plante	1799
François Veilleux	1800
Charles Poulin	1801
Jean Rodrigue	1802
Louis Mathieu	1803
Pierre Veilleux	1804
Charles Doyon	1805
Joseph Poulin	1806
Jean-Marie Busc	1807
Jean-Marie Bolduc	1808
Pierre Jacques	1809
Nicolas Mathieu	1810
Thomas Roi	1811

Charles Rodrigue	1812
Baptiste Fortin	1813
Jacques Morençy	1814
Antoine Morin	1815
Basile Veilleux	1816
François Giroux	1817
Pierre Poulin	1818
Godefroy Bernard	1819
Jean Dozon	1820
Joseph Veilleux	1821
Joseph Rancour	1822
Louis Labbé	1823
Joseph Toulouse	1824
François Boldue	1825
Joseph Rodrigue	1825
Pierre Grondin	1826
Leger Gilbert	1827
François Thibaudeau	1828
Chs. Poulin	1829
René Poulin	1830
Jean Pepin	1831
Frs. Poirier dit Laurent	1832
Pierre Veilleux	1833
Gaspard Bernard	1834
Pierre Veilleux	1835

Godefroi Bernard	1836
Jos. Pilet dit Jolicœur	1837
Pierre Poulin	1838
Jean Mathieu	1839
Joseph Poulin	1840
Napoléon Mathieu	1841
Jean Busque	1842
David Mathieu	1843
Joseph Busque	1844
Hubert Poulin	1845
Séraphin Rodrigue	1846
Joseph Feuilleteau	1846
André Jolicœur	1847
Prudent Fortin	1848
Prisque Doyon	1849
Pierre Busque	1850
F.-X. Lacombe	1852
Leger Veilleux	1853
Narcisse Doyon	1853
Prisque Lambert dit Champagne	1854
Olivier Lessard	1855
Olivier Rodrigue	1856
Abraham Poulin	1857
Gaspard Morin	1858
Isaac Thibaudeau	1859

Ambroise Morin..... 1860
Alexis Plante..... 1861
Pierre Poulin..... 1862
Olivier Bernard..... 1863
Jean Rodrigue..... 1864
Joseph Poulin..... 1865
Magloire Jolicœur..... 1866
Jean Grondin..... 1867
Ferréol Poulin..... 1868
Olivier Pepin..... 1869
François Dulac..... 1870
Simon Mathieu..... 1871
Narcisse Rodrigue..... 1872
Charles Bernard..... 1873
Charles Poulin..... 1874
Elzéar Bernard..... 1875
Damase Poulin..... 1876
Jean Doyon..... 1877
Gabin Poulin..... 1878
Jean Quirion..... 1879
Jean Mathieu (Jean)..... 1880
Sifroi Doyon..... 1881
Marcellin Bureau..... 1882
André Jolicœur, fils..... 1883
Joseph Poulin..... 1884

Joseph Rodrigue (Jean)..... 1885
Augustin Grondin..... 1886
Joseph Rodrigue (Jean-Marie)..... 1887
Joseph Denis..... 1888
Joseph Duval..... 1889
François Gagnon..... 1890

—

VI

Noms des prêtres et religieuses de la paroisse de St-François de la Beauce.

1° *Rév. M. François Boucher.*

Il est né à St-François de la Beauce, le 12 mars 1803, fils de Pierre Boucher et de Catherine Perras. Il a été ordonné le 16 août 1829, à la Rivière Rouge (Manitoba), où il s'était rendu n'étant encore que dans les *ordres moindres*, et il y resta comme missionnaire des sauvages de ce territoire jusqu'en 1833, alors qu'il fut nommé curé de l'Ange-Gardien, dans la Côte Beaupré, et en même temps desservant des postes du roi, la Seigneurie de Mingan et Chicoutimi. En

1844, il devint curé de St-Ambroise avec la desserte du village des Hurons où il demeura jusqu'à sa mort, le 4 décembre 1880.

2° *Rév. M. Chs Bourque.*

Né à St-François de la Beauce, le 13 janvier 1847, fils de André Bourque et de Marie Rancour, il a été ordonné à Québec le 2 mars 1873. Il a été vicaire au faubourg St-Jean de Québec pendant dix ans et huit mois, et il est curé des S.S. Anges de la Beauce depuis le mois de novembre 1883.

3° *Rév. M. Augustin Duval.*

Né à St-Joseph de la Beauce, le 30 mars 1841, fils de Jean Duval et de Marie Grondin, le Rév. M. Duval a été élevé à St-François de la Beauce. Ordonné depuis le 23 janvier 1870, il exerce le ministère dans le diocèse de Rimouski et il est aujourd'hui curé de St-Donat.

4° *Religieuses.*

Marie-Mélanie Blanchet, fille de Cyprien Blanchet, écr., notaire, en religion Sœur St-Ignace, au Bon-Pasteur, Ottawa.

Les quatres suivantes sont filles de feu Remi Bolduc vivant cultivateur :

Sophie Bolduc, en religion Sœur St-François - Xavier, au Bon-Pasteur, Montréal, décédée ;

Elmire Bolduc, en religion portant le même nom que la précédente et de la même communauté ;

Delvina Bolduc, en religion Sœur St-Pierre - Emmanuel, de la communauté du Bon-Pasteur de Québec ;

Lucie Bolduc, en religion Sœur St-Sébastien, de la communauté du Bon-Pasteur de Québec.

D'autres jeunes filles de la paroisse sont actuellement au noviciat dans les communautés de Montréal et de Québec.

—

VII

Noms des principaux hommes de profession ayant résidé ou résidant à St-François.

1° *Anciens notaires :*

Frs Verrault,
Ths Jacq. Taschereau,
Félix Chassé,
F. X. Ponsant,
J. O. Labranche,
Cyp. Blanchet.

2° *Notaires actuels ;*

J. E. Proux,
Ls. Blanchet,
Philippe Angers.

—

1° *Anciens médecins ;*

Géd. B. Lafleur,
A. Vanderkeyden,
J. E. Fitzpatrick,
Z. Gravel.

2° *Médecins actuels ;*

Bas. Desrochers, M. D.
Jos. Godbout, M. D. et M. P.

—

1° *Ancien avocat :*

Al. Réné Chaussegros de Léry.

2° *Avocats actuels :*

William C. de Léry,
Thomas Corriveau,
Taschereau Fortier.

Ancien arpenteur :

Archille Proux.

La paroisse de St-François compte aussi au nombre de ses enfants l'honorable Jean Blanchet, écr. avocat, représentant du comté de Beauce à la chambre provinciale, ancien ministre, chef de l'opposition à Québec, et fils de Cyprien Blanchet ancien notaire de St-François ;

Et Mr W. Chapman, l'un de nos poëtes canadiens, employé aux archives du Conseil Législatif, et fils de G. W. Chapman, ancien marchand de St-François.

VIII

Bénédiction des trois cloches (3 août 1864).

Dons des parrains, marraines et autres :

Alexandre Réné C. de Léry.....	$100.00
Henri Elz. Taschereau.....	100.00
Dame Al. R. C. de Léry.....	100.00
Delle C. de Léry.....	25.00
Narcisse Rodrigue.....	100.00
Dame Vital Roy.....	50.00
Gaspard Bernard.....	50.00
Dame Gasp. Bernard..... ..	40.00
Abraham Poulin.....	23.00
Dame Joseph Mathieu.....	70.00
Vital Poirier.....	32.00
Dame J.-Bte Cliche.....	50.00
Vital Lessard.....	26.75
Dame Augustin Jacques.....	50.00
Etienne Cloutier.....	50.00
Dame Joseph Jacques.....	40.00
Séraphin Rodrigue.....	50.00
Dame Séraphin Rodrigue.....	50.00
George et Edouard Couture.....	50.00
Les paroissiens et autres	215.25
Emprunt municipal.....	1000.00
	$2272.00

IX

Dons principaux faits à l'église de St-François.

1783.—Par le Sieur Jos. Gaspard C. de Léry, seigneur :
Un tableau représentant les stigmates de St-François d'Assises, un ostensoir en argent, etc. etc.

1867.—Par La Compagnie des Mines d'Or de Léry :
Un magnifique tapis de chœur.....$200.00

1867.—Par le Sieur Alex. Réné C. de Léry, seigneur :
Un chemin de croix pour l'église... 140.00

1886.—Par les demoiselles de la paroisse :
Un chemin de croix pour sacristie. 29.50

1886.—Par les jeunes gens de la paroisse et d'autres :
Une crèche complète de l'enfant Jésus..... 90.00

1886.—Par le Dr Jos. Godbout :
Une lampe de sanctuaire..... 20.00

1887.—Par Louis Veilleux :
Une statue de N.-D. de Pitié..... 75.00

1887.—Par Martin Mathieu :
6 *chandeliers d'autel avec croix (cuivre doré)* :..... 100.60

1887.—Par Philippe Angers, Ecr. N. P. :
Un timbre ou gong pour l'église.... 30.00

Par Dame Vve Alex. R. C. de Léry :
Un grand estensoir doré avec statuettes..... 150.00

1888.—Par Dame Dr Jos. Godbout :
Une lampe de sacristie, etc..... 10.00

1888.—Par M. P. F. Renaud, marchand :
Un groupe représentant la vision de St Frs d'Assises..... 25.00

1888.—Par Joseph Mathieu (Colas) :
Pour dorure de l'autel de la sacristie... ..... 50.00

1889.—Par Jos. Poulin (Abraham) :
Un cadran, horloge pour église..... 25.00

1890.—Dons et quête pour *deux anges dorés* (bois) *et portant candélabres :*

Dame Vve Abraham Poulin (senior).	50.00
Héritiers de Léry.....	30.00
Théodore Poulin (Ferréol).....	25.00
Joseph Mathieu (Colas).....	10.00
Majorique Barbeau.....	5.00
Martin Mathieu.....	5.00
Taschereau Fortier, écr., Régist.....	5.00
Paul Poulin.....	4.00
Dame Vve P. Fortin.....	2.00
Ambroise Morin.....	1.00
Louis Rancourt.....	1.00
Joseph Veilleux (village de l'église)..	1.00
Pierre Bolduc (marchand).....	1.00
Dame André Bourque.....	1.00
Paul Veilleux, fils.....	1.00
George Plante.....	1.00
Nap. Loubier (Olivier).....	1.00
Ephrem Denis.....	1.00
Alfred Fortier.....	1.00
Joseph Duval.....	1.00
Seraphin Veilleux, père.....	0.50
Pat. O'Connor.....	0.50

Dame Adrien Fecteau.....	0.50
Isidore Latulippe.....	0.30
Autres dons.....	3.00
Quête dans l'église (24 août 1890)..	48.00
	$200.00

—

X

Principaux travaux depuis 1886.

1° Achat d'un orgue-harmonium (1886), et de trois autels pour l'église (1888) ;

2° Construction de galeries et d'un petit jubé dans l'église (1887).

3° Agrandissement de la sacristie (1888) ; elle a maintenant une longueur de 70 pieds sur une largeur de 45 pieds.

4° Construction d'un hangard à voitures, d'un aqueduc à la salle publique, de trottoirs et diverses réparations pour un montant de $452.39 (1889).

5° Etablissement d'une école modèle (indépendante) pour les garçons (1887) et d'une

école modèle sous le contrôle des commissaires d'école (1890). etc. etc. etc.

—

XI

Bureau d'enregistrement du Comté de Beauce, établi à St-François depuis le 31 *décembre* 1856.

Taschereau Fortier, écr., Registrateur.

Pierre Bélanger, écr., Député Registrateur.

Les anciens régistrateurs ont été successivement Jean-Pierre Proux et Jean-Ephrem Proux, écuyers.

—

XII

Banque de St-Hyacinthe :

Succursale établie à St François en 1890.

Gérant à cette succursale : N. Arthur Boivin, écr.

TABLE DES MATIÈRES

—

NOTES PRÉLIMINAIRES

Première partie.

I. La Seigneurie de Rigaud-Vaudreuil..... 9
II. Ses ressources agricoles..... 12
III. Ses ressources minières — L'or surtout.. 14
IV. Les seigneurs — La famille de Léry..... 21
V. Les censitaires : Leurs rapports avec les seigneurs..... 33

Seconde partie.

I. Les missionnaires de la Beauce (1737-1766). 39
1° François Carpentier, récollet missionnaire. 40
2° Louis Claude Amiot, " " 41

3° Pierre Leclair, prêtre séculier missionnaire. 41
4° Jos. Et. Féré-Duburon, récollet " 41
5° Ls M. Bonav. Carpentier, " " 42
6° Ls Alexandre Constantin, " " 42
7° Clande Cliche, " " 43
8° J.-Bte Gatien, prêtre seculier, " 43
9° Claude Loiseau, récollet missionnaire..... 43

II. *Curés, vicaires, églises, etc.*

1° Messire J. M. Verreau (1766-1783)..... 48
2° " J. M. Jean (1783-1785)..... 58
3° " Ant. Lamothe (1785-1810)..... 65
4° " J. B. Paquien (1810-1813)..... 74
5° " Jos. Bélanger (1813)..... 75
6° " J. Ol. Chêvrefils (1814-1816)..... 76
7° " Chs. Jos. Primeau (1816-1826)... 78
8° " J. V. Papineau (1826-1828)..... 83
9° " B. B. Decoigne (1828-1829)..... 84
10° " F. X. E. P. Leduc (1829-1830)... 84
11° " Ls. Ant. Montminy (1830-1837)... 85
12° " Edouard Montminy (1837-1843).. 88
13° " Ls. Ed. Bois (1843-1848)..... 90
14° " Jos. Arsène Mayrand (1848-1849). 95
15° " J. Bte Côté (1849-1852)..... 99
16° " F.-X. Tessier (1852-1886)..... 101
17° " Benj. Demers (1886 etc.)..... 121

Appendice.

I. Acte de concession de la Seigneurie de Vaudreuil..... 123

II. Nom des isles et islets contenus dans la Seigneurie de Vaudreuil..... 129
III. Rangs ou concessions de la dite Seigneurie..... 130
IV. Étendue de la paroisse de St-François, et partie annexée à St Victor de Tring... 131
V. Liste des marguillers de la paroisse de St-François de la Beauce..... 133
VI. Noms des prêtres et religieuses de la paroisse de St-François de la Beauce.. 138
VII. Hommes de profession ayant résidé ou résidant dans la paroisse..... 141
VIII. Bénédiction des cloches (Dons etc.)..... 143
IX. Dons principaux faits à l'église..... 144
X. Principaux travaux depuis 1886..... 147
XI. Bureau d'enregistrement du Comté de Beauce..... 148
XII. Banque de St-Hyacinthe (succursale).... 148